



**GLOBAL  
PARTNERSHIP FOR  
SOCIAL  
ACCOUNTABILITY**

PARTENARIAT MONDIAL POUR LA RESPONSABILISATION SOCIALE

# **RESPONSABILISATION SOCIALE: QUE NOUS DISENT VRAIMENT LES DONNÉES?**

*Jonathan Fox*



Document de travail n° 1 du GPSA

Septembre 2014

# RESPONSABILISATION SOCIALE: QUE NOUS DISENT VRAIMENT LES DONNÉES?

Jonathan Fox

School of International Service  
American University  
fox@american.edu

© 2014 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale.

Les constatations, interprétations et conclusions présentées dans cet ouvrage ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son conseil des Administrateurs ou des pays qu'ils représentent.

---

Le présent document a été établi à la demande du Partenariat mondial pour la responsabilité sociale (GPSA), un programme du Groupe de la Banque mondiale.


Le **Partenariat mondial pour la responsabilisation sociale** aide les administrations publiques, la société civile et le secteur privé à œuvrer ensemble pour résoudre les graves problèmes de gouvernance qui se posent dans les pays en développement. À cette fin, il apporte un appui stratégique et soutenu aux initiatives en faveur de la responsabilisation sociale menées par les organisations de la société civile (OSC) pour renforcer la transparence et la reddition de comptes. Il s'appuie sur la collaboration directe et continue de la Banque mondiale avec les acteurs du secteur public, ainsi que sur un réseau de Partenaires mondiaux, afin de créer un cadre qui permet de tenir compte de l'avis des citoyens pour résoudre des problèmes fondamentaux dans la prestation de services et améliorer la performance des institutions publiques.

[www.GPSAknowledge.org](http://www.GPSAknowledge.org)

[www.theGPSA.org](http://www.theGPSA.org)

*Couverture : Martin Schmidt*

# TABLE DES MATIÈRES



Avant-propos.....	5
Résumé.....	7
Remerciements.....	8
À propos de l’auteur.....	8
1. Introduction.....	9
2. Repenser les cadres conceptuels de la responsabilisation sociale.....	12
3. Relire les données sur l’évaluation de la responsabilisation sociale : qu’est ce qu’on entend par « résultats mitigés » ? .....	16
4. Distinguer les approches tactiques des approches stratégiques.....	28
5. Responsabilisation sociale : propositions à débattre.....	32
6. Conclusions.....	44
Références.....	56

## Avant-propos



Bon nombre des problèmes que rencontrent actuellement les pays en développement et les pays émergents s'expliquent par des défaillances en matière de gouvernance. La gouvernance ne concerne pas uniquement les pouvoirs publics, elle intéresse aussi les citoyens. On attend des pouvoirs publics qu'ils écoutent leurs citoyens, et qu'ils se mettent à leur service. Au sein du Pôle de pratiques mondiales sur la gouvernance de la Banque mondiale, nous nous employons à promouvoir une approche de la gouvernance plus centrée sur le citoyen. Nous savons en effet que des citoyens actifs, mobilisés, sont au centre de la bonne gouvernance. Nous savons également que des administrations qui écoutent et associent leurs administrés peuvent être plus efficaces et productives.

La responsabilisation sociale offre aux acteurs à l'intérieur comme à l'extérieur de l'administration un moyen d'œuvrer de concert pour une meilleure gouvernance, en faisant en sorte que les pays et les populations obtiennent les résultats qu'il leur faut et qu'ils méritent. Il ne s'agit pas de faire en sorte que la société civile travaille contre les fonctionnaires de l'État, mais plutôt de s'assurer que l'information selon la perspective des citoyens est mise à la disposition des fonctionnaires chargés de rendre leur travail plus facile et plus efficace.

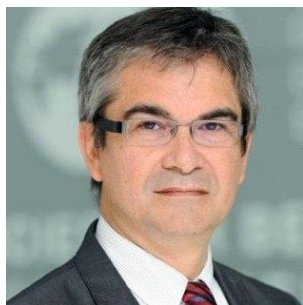
La responsabilisation sociale permet aux citoyens de donner leur avis et de demander une amélioration de la prestation des services, de l'accroissement de la transparence budgétaire, de l'ouverture des contrats et de la régulation. Pour des fonctionnaires publics responsifs et à l'écoute, la responsabilisation sociale fournit un retour d'information et des renseignements précieux, renforce la confiance des citoyens à l'égard de l'administration, et leur génère le capital politique nécessaire pour appliquer et soutenir des réformes en faveur des pauvres.

Le débat qui se déroule actuellement sur les initiatives de responsabilisation sociale porte à juste titre sur des questions concernant leurs éléments de preuve et leurs impacts – Qu'est-ce qui fonctionne ? Comment et pourquoi ? Pour qui ? Dans quelles circonstances ? Est-il possible de les reproduire ? Si les travaux de recherche foisonnent, il reste encore à dégager un large consensus autour de bon nombre de ces questions importantes. Certains continuent de penser que la notion de responsabilisation sociale n'est pas rigoureusement établie et les discussions concluent souvent à des «résultats mitigés» — une sentence quelque peu vaine.

C'est la raison pour laquelle le GPSA a invité Jonathan Fox, qui est professeur à l'American University, à entreprendre une méta-analyse des principales évaluations des programmes de responsabilité sociale qui ont structuré le discours dans ce domaine. Sa mission consistait à revoir les données disponibles, en évaluant les limites des initiatives classiques de responsabilisation sociale qui sont basées sur les outils, reposent sur l'information et manquent à la fois de coordination et de collaboration.

Le présent document est le produit de l'expérience de terrain et de l'expertise du professeur Fox dans ce domaine. Il aide à revoir le cadre conceptuel de la responsabilité sociale en établissant une distinction entre les approches « tactiques » classiques et les approches « stratégiques » en pleine évolution. Ce faisant, il propose un nouveau cadre et une nouvelle terminologie pour le débat important sur les preuves et l'impact de la responsabilité sociale. Nous invitent à étudier les approches stratégiques de la responsabilisation sociale de façon plus approfondie, il formule un certain nombre de propositions intéressantes basées sur les dynamiques causales qui ont un effet véritable sur les sociétés.

Je suis convaincu que cet ouvrage contribue utilement à la réflexion, et je me réjouis à la perspective de faire partie du débat en cours.



**Mario Marcel**

Directeur du Pôle de Pratiques  
Mondiales sur la Gouvernance  
Groupe de la Banque mondiale

*Washington, DC*

# RÉSUMÉ

---

Le débat sur l'orientation des initiatives de responsabilisation sociale est de plus en plus axé sur les effets tangibles de leur impact sur le développement. Les données empiriques sont équivoques. La présente méta-analyse permet de réexaminer certaines des évaluations les plus influentes sous un angle différent : établir une distinction entre les approches tactiques et stratégiques de promotion de la voix des citoyen(ne)s en vue d'améliorer la performance du secteur public. Les expériences menées sur le terrain se limitent généralement à l'étude d'interventions tactiques qui reposent sur des hypothèses optimistes selon lesquelles le pouvoir de l'information suffit pour stimuler l'action collective et influencer les résultats du secteur public. Des résultats plus prometteurs ressortent d'études de stratégies multidimensionnelles qui encouragent l'établissement de cadres plus propices à une action collective et soutiennent la capacité de l'État à répondre effectivement à l'expression (la voix) des citoyen(ne)s. Cette réinterprétation des données empiriques donne lieu à une nouvelle série de propositions axées sur une synergie État/société et des stratégies de «sandwich» par l'expression (voix) des citoyen(ne)s et la réactivité de l'État (dents) peuvent se renforcer mutuellement.

# REMERCIEMENTS

Je souhaite vivement remercier Marcos Mendiburu et Tiago Peixoto pour leur participation à cette étude. Je remercie également Yamini Aiyar, Kiran Bhatta, John Gaventa, Helene Grandvoinnet, Florencia Guerzovich, Scott Guggenheim, Jeff Hall, Richard Holloway, Anuradha Joshi, Stuti Khemani, Stephen Kossack, Rosie McGee, Vijayendra Rao, Roby Senderowitsch et Albert Van Zyl pour les observations judicieuses qu'ils ont faites en temps voulu sur les versions préliminaires de ce papier. Ma gratitude s'adresse également à Bénédicte de la Briere, Paul Liebowitz, Saw-Young Min, Simon O'Meally, Vijayendra Rao, Audrey Sacks, Nicola Smithers, Jeff Thindwa, Warren Van Wicklin et Michael Woolcock pour avoir répondu à mes questions, à Phil Keefer pour les commentaires de ses conférenciers, ainsi qu'aux personnes ayant participé aux séminaires tenus à Washington D.C., Jakarta et Mexico (via le web). Je souhaite enfin remercier Waad Tamaa pour son aide à l'élaboration des figures 2 et 3 et Saâd Filali Meknassi pour sa révision de la version française. Comme de coutume, ni ces personnes ni le GPSA ne sauraient être tenus responsables des opinions exprimées dans le présent document par son auteur.

## À propos de l'auteur



*Jonathan Fox est professeur à la School of International Service de l'American University. Ses recherches portent sur les liens entre responsabilité, transparence et participation citoyenne. Depuis 1982, il mène plusieurs études de terrain dans le Mexique rural. Il siège actuellement aux conseils d'administration d'Oxfam-America et de Fundar (Mexique) et est membre du Groupe d'experts international du Mécanisme indépendant*

*d'établissement des rapports du Partenariat des gouvernements ouverts (OGP).*

*Pour consulter ses travaux, rendez-vous sur le site : <http://jonathan-fox.org/>*



# 1. INTRODUCTION

---

Les stratégies de responsabilisation sociale visent à améliorer la performance institutionnelle en renforçant la mobilisation citoyenne et la réactivité des États et des entreprises à l'égard du public. Dans la pratique, ce concept fait appel à une vaste gamme d'innovations institutionnelles qui encouragent l'expression (la voix) des citoyen(ne)s et la mettent en relief. Dans la mesure où la responsabilisation sociale permet de renforcer le pouvoir citoyen face à l'État, il s'agit d'un processus politique - Elle est toutefois différente de la redevabilité politique, qui concerne principalement les élus et pour laquelle l'expression (la voix) citoyenne est souvent déléguée à des représentants entre deux élections. Cette distinction rend la responsabilisation sociale une approche particulièrement pertinente dans des sociétés où le gouvernement représentatif est faible, indifférent ou inexistant.<sup>1</sup>

La responsabilisation sociale est une notion en pleine évolution qui englobe le suivi et la supervision citoyennes de la performance du secteur public et/ou privé, des systèmes de diffusion et d'accès à l'information publique centrés sur les utilisateurs, des mécanismes publics de règlement des plaintes, ainsi que la participation citoyenne à la prise de décisions sur l'allocation des ressources, comme dans le cas de l'élaboration de budget participatif. Pourtant, dans ce large éventail d'applications en cours d'expérimentation (à petite et grande échelle), les analystes commencent à se rendre compte des différences entre des outils limités d'évaluation et d'expression (voix) de la société civile et des approches de plaidoyer d'intérêt public pour les réformes politiques (voir par exemple Joshi et Houtzager, 2012).

Les initiatives de responsabilisation sociale se multiplient dans le contexte plus large de l'essor des domaines de transparence et de redevabilité au niveau international, qui s'accompagne également de réformes d'envergure en faveur des gouvernements ouverts et d'un foisonnement exceptionnel des initiatives multi-parties prenantes volontaires visant à définir des normes sociales et environnementales, principalement pour le secteur privé.<sup>2</sup> Ces différentes actions reposent sur le principe selon lequel «savoir, c'est pouvoir» — la transparence va forcément avoir un effet de levier sur la redevabilité. Pourtant, des théories du changement largement acceptées et intéressantes du point de vue normatif, que l'on pourrait résumer par l'expression «la lumière du soleil est le meilleur désinfectant» semblent avoir une base empirique discontinue (Fox, 2007a). À cet égard, praticiens du domaine et analystes des politiques publiques posent de plus en plus la question de savoir «qu'est-ce qui fonctionne ?» — à laquelle il n'existe pas encore de réponse probante.<sup>3</sup> La pratique dans le domaine de la

responsabilisation sociale continue de devancer la recherche, et la théorie en la matière a pris un retard encore plus important.

En raison de la diversité des initiatives de changement institutionnel qui tombent dans la catégorie de la responsabilisation sociale, il est difficile de tirer des enseignements plus généraux du processus. Ceux qui cherchent une réponse unique sous la forme d'outils facilement reproductibles se trouvent rapidement confrontés au fait que les actions de responsabilisation sociale et les résultats qu'elles produisent varient fortement selon le contexte (O'Meally, 2013). Il ne suffit pas de faire appel à une approche fondée sur des données probantes, il faut *repenser* le nombre croissant de données afin de préciser la façon dont nous comprenons la responsabilisation sociale de manière globale, ce qui peut aider à élaborer des stratégies et des perspectives réalistes.

La présente étude réinterprète à la fois les données sur les évaluations empiriques et les concepts analytiques portant sur la responsabilisation sociale afin de contribuer à répondre à la question «quelle est la prochaine étape ?». <sup>4</sup> En premier lieu, elle délimite les cadres conceptuels habituellement appliqués à ce domaine. Deuxièmement, à travers une méta-analyse, elle examine la documentation relative à l'évaluation des effets de la responsabilisation sociale à travers un nouveau prisme théorique. Cet exercice s'appuie essentiellement sur 25 évaluations quantitatives, l'accent étant mis sur les expériences pratiques généralement considérées comme emblématiques dans le domaine en raison de leur utilisation par les professionnels les plus représentatifs du secteur. <sup>5</sup> Troisièmement, elle émet une série de propositions conceptuelles motivées pour examiner les dynamiques des stratégies de responsabilisation sociale, sur la base d'une démarche d'analyse institutionnelle fondée sur la «synergie État/société». Pour conclure, l'étude fait la part belle aux coalitions de promotion de la responsabilisation qui contribuent à combler le fossé entre l'État et la société.

Pour se faire une première idée du principal argument de l'étude, décomposons les données relatives à l'évaluation d'impact : on en ressort deux approches très différentes réunies sous le même principe large de responsabilisation sociale : l'une *tactique* et l'autre *stratégique*. Les approches de responsabilisation sociale tactiques sont des interventions (ou des outils) bornées qui se limitent à des efforts de promotion de l'expression (voix) citoyenne entrepris du «côté de la société». Leur théorie du changement présuppose que l'accès à l'information seul va susciter des actions collectives localisées, lesquelles vont à leur tour constituer une force suffisante pour influencer sur la performance du secteur public. <sup>6</sup> Les approches de responsabilisation sociale stratégiques, au contraire, s'articulent autour de plusieurs tactiques pour encourager l'établissement d'un cadre propice à l'action collective en faveur de la

redevabilité, et coordonnent les initiatives d'expression (voix) citoyenne et les réformes publiques qui stimulent la réactivité du secteur public. En réinterprétant les données d'évaluation sous ce nouvel angle, on obtient que les résultats des approches *tactiques* semblent effectivement mitigés, alors que les effets des approches *stratégiques* sont beaucoup plus prometteurs. Cette interprétation met le doigt sur la pertinence des stratégies de changement institutionnel qui encouragent à la fois l'expression citoyenne (représentées par l'auteur comme la «voix») et des politiques publiques incisives (représentées par l'auteur comme des «dents») ou «réactivité de l'État ». En fin de compte, nous proposons comme sujet de réflexion que les «stratégies de sandwich» appliquées par des coalitions d'acteurs pro-redevabilité, qui se soutiennent mutuellement au sein de l'État comme dans la société, peuvent susciter les dynamiques vertueuses de renforcement mutuel nécessaires pour sortir du «piège du déficit de redevabilité».

## 2. REPENSER LES CADRES CONCEPTUELS DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE

Les cadres conceptuels conventionnels ne suffisent plus à comprendre le domaine de la responsabilisation sociale, et les enseignements tirés de la pratique devraient servir de base à l'élaboration de nouvelles approches. La présente section examine les limites de quatre approches largement acceptées, qui ont toutes été importées d'autres projets de recherche et n'ont pas été établies dans le but de comprendre la responsabilisation sociale.

Il y a dix ans, le Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde consacré à la prestation des services publics a proposé un programme mondial de recherche innovant, en définissant le cadre des problèmes liés à la performance dans la prestation des services en termes de déficits et de voies de responsabilisation (2003). En principe, le rapport souligne que le cadre principal (mandant)-agent (mandataire) est l'outil le plus pertinent pour comprendre la relation entre l'expression citoyenne (voix) et la réponse des pouvoirs publics.<sup>7</sup> Devenue l'orthodoxie du courant de pensée dominant sur le développement, cette approche pose en principe que les citoyens sont en fin de compte les mandants – indépendamment du fait qu'ils vivent dans des systèmes représentatifs de gouvernement ou non (voir par exemple Griffin, et al., 2010). Pourtant, appliqué à la gouvernance, ce cadre suppose implicitement ce qu'il doit démontrer, à savoir que ce sont bel et bien les citoyens qui tiennent les rênes – ils sont les «mandants». En outre, cette approche part souvent du principe que les citoyens ont des intérêts et des buts relativement homogènes. Implicitement, le cadre mandant-mandataire présume également que les «mandants» ont des «principes» – qu'ils peuvent agir contre l'impunité et qu'ils le feront (Persson, Rothstein et Teorell, 2013). L'enjeu ici est celui de l'«étirement conceptuel» (Sartori, 1970). Le modèle mandant-mandataire faisait au départ référence à des relations de marché en deux sens, comme celles des actionnaires-managers, managers-employés, ou clients-prestataires de service. Appliqué à la politique, il se rapportait au départ à des relations nettement définies et formelles de délégation de pouvoir. Les sociologues l'ont ensuite appliqué de façon métaphorique à des relations de pouvoir moins précises impliquant une simple influence plutôt qu'un pouvoir autoritaire, ainsi que des «mandants» multiples.<sup>8</sup> Cette redéfinition en a dilué le principe de parcimonie. De plus, ce modèle s'applique mal aux relations de supervision non hiérarchisées comme dans les cas de relations basées sur une responsabilisation mutuelle dans les partenariats, les institutions de contre-pouvoir et les relations de responsabilisation informelle – qui sont toutes particulièrement pertinentes dans les processus de responsabilisation sociale.

Le Rapport sur le développement dans le monde de 2004 s'est appuyé sur l'approche mandant-mandataire pour proposer une autre métaphore très importante pour comprendre les différentes catégories de relations de pouvoir entre les citoyens et les prestataires de services publics. La «voie longue» suppose que les citoyens exercent leur «rôle de mandants» en déléguant le pouvoir aux représentants politiques, qui gouvernent alors en choisissant des responsables de l'action gouvernementale qui, à leur tour, forment des ententes pour gérer les prestataires de services de première ligne. En revanche, la «voie courte» relie directement les citoyens aux prestataires de services à travers différents mécanismes de contrôle et d'expression (ainsi que des options de sortie, le cas échéant). La métaphore de la voie longue-courte ne tenait pas compte des contributions potentielles d'autres institutions de «contre-pouvoir» comme des assemblées législatives, le système judiciaire, des institutions de contrôle et d'audit, des agences de médiation et d'Ombudsman, ou même des réformes en matière d'accès du public à l'information. De plus, la voie courte proposée dans le rapport 2004 pour agir à l'égard des prestataires de services de première ligne est aussi exclusivement d'envergure locale, illustrant l'idée selon laquelle les «défaillances de l'État» sont essentiellement locales, et non pas réparties tout le long de la «chaîne d'approvisionnement» de la gouvernance. Dix ans plus tard, des résultats mitigés portent à croire que la «voie courte» n'est peut-être pas si courte finalement. De fait, d'éminents chercheurs de la Banque mondiale ont récemment conclu que lorsque le problème vient d'un défaut de redevabilité des pouvoirs publics, il n'existe pas de voie courte (Devarajan, Khemani et Walton, 2013). Ce qui laisse supposer que la question centrale de la redevabilité politique est inévitable, tout comme la structure incitative qui influe sur la façon dont les élus répondent aux besoins des citoyens.

À partir de la seconde moitié des années 2000, des documents officiels de la Banque mondiale ont commencé à mettre en avant un troisième cadre discursif sur les questions de responsabilisation, qui appliquait les métaphores du marché mettant en opposition l'«offre» et la «demande» pour la bonne gouvernance. Cette démarche rappelait la propre organisation interne des divisions de la Banque mondiale, qui séparait les fonctionnaires chargés des réformes internes du secteur public (l'offre) de ceux qui encourageaient les échanges avec la population et la participation de la société civile (la demande). Contrairement au Rapport sur le développement dans le monde 2004, cette approche ne met pas l'accent sur la contribution potentielle des institutions exerçant un contre-pouvoir, qui rentrent dans la catégorie de la «demande» (bureaux de lutte contre la corruption, transparence budgétaire, renforcement des capacités de contrôle législatif, mécanisme d'examen des griefs, etc.). Pourtant, la métaphore du marché sous-entend que la demande crée d'une certaine manière sa propre offre, et vice versa.

De plus, l'hypothèse implicite selon laquelle une main invisible les réunirait ne semble pas réaliste.<sup>9</sup>

Un quatrième cadre conceptuel permettant de comprendre la notion de responsabilisation fait appel à des métaphores spatiales. La redevabilité verticale se réfère aux rapports de redevabilité qu'entretiennent les citoyens et leurs élus sur le plan politique (Mainwaring et Welna, 2003) alors que la redevabilité horizontale renvoie au contrôle mutuel exercé par les institutions publiques de contre-pouvoir — des relations quasiment égalitaires qui ne rentrent pas facilement dans des modèles mandant-mandataire (O'Donnell, 1998). Quant à la redevabilité diagonale, elle fait référence à des combinaisons hybrides de contrôle vertical et horizontal, et suppose une participation directe des citoyens à la gestion des institutions publiques. Il peut s'agir d'une participation aux organismes publics de contrôle ou de la gestion directe de ces organismes – comme dans le cas classique d'un processus électoral conduit par des citoyens, indépendamment des élus.<sup>10</sup> Certains de ces organismes de partage de pouvoir entre l'État et la société sont créés depuis le haut, comme dans le cas des «espaces invités» (Cornwall et Schattan Coelho, 2007). D'autres sont établis en réponse à des grandes manifestations et des plaidoyers citoyens, comme dans le cas des élections indépendantes administrées par des citoyens au Mexique (Isunza Vera et Olvera, 2006; Avritzer, 2002).

Du point de vue de ces métaphores spatiales, les efforts de responsabilisation sociale peuvent être soit verticaux, soit diagonaux. Ils sont verticaux lorsque les citoyens adressent directement leurs revendications à l'État, en passant ou non par des circuits électoraux (Peruzzotti et Smulovitz, 2006). Ces dimensions verticales et diagonales ont des effets réciproques, puisque l'espace consacré à l'expression citoyenne au sein des organismes de contrôle peut être créé en réponse à des pressions verticales. Inversement, certains avancent que lorsque la redevabilité horizontale est faible, des défaillances dans le processus de redevabilité verticale en sont la cause sous-jacente (Moreno, Crisp et Shugart, 2003). Lorsque de faibles systèmes de redevabilité horizontale et verticale se renforcent mutuellement, on peut parler de «piège du déficit de redevabilité» (Fox, 2007b). Pour étudier ces goulots d'étranglement pour la redevabilité, il faut décomposer l'État selon son degré d'institutionnalisation et d'efficacité, qui est souvent spatialement irrégulier (O'Donnell, 1993). De plus, dans certaines conditions, les élus nationaux peuvent avoir intérêt à favoriser le maintien de régimes infranationaux non démocratiques – ou ne pas disposer des moyens nécessaires pour les déloger (Gibson, 2005 ; Giraudy, 2013). Pourtant, pour avoir un effet véritable sur l'État, les initiatives de responsabilisation sociale doivent souvent

emprunter un chemin qui implique de favoriser ou de renforcer des institutions publiques de contrôle horizontal pour agir (Peruzzotti et Smulovitz, 2006 ; Fox, 2007a).

Chacun de ces quatre cadres conceptuels généraux présente des avantages et des inconvénients, mais ne nous oriente pas vers le type d'outils d'analyse nécessaires pour classer, mesurer et comparer de façon plus pointue les dynamiques des nombreuses approches entrant dans la catégorie globale de la responsabilisation sociale. Une nouvelle série de propositions conceptuelles est nécessaire, qui s'inspire de manière inductive des enseignements tirés des réformes, notamment la distinction entre approches tactiques et approches stratégiques, la relation entre l'expression citoyenne (voix) et une politique incisive (dents), «presser le ballon (squeezing the balloon)», l'intégration verticale, les redevabilités d'échelle, la comparaison entre redevabilités prospectives et redevabilités rétrospectives, et la «stratégie du sandwich». Mais tout d'abord, il convient de procéder à une méta-analyse des données sur l'évaluation d'impact.<sup>11</sup>

### 3. RELIRE LES DONNÉES SUR L'ÉVALUATION DE LA RESPONSABILISATION SOCIALE : QU'EST-CE QU'ON ENTEND PAR «RÉSULTATS MITIGÉS» ?

Comment parvient-on à tirer des enseignements généraux d'un corpus de données empiriques couvrant des réformes très diversifiées dans des contextes infiniment variés ? Les données sur l'évaluation des effets de la responsabilisation sociale sont très hétérogènes et mélangent des pommes avec des oranges. Il n'est donc pas surprenant qu'elles paraissent «équivoques» — mais cela soulève la question de savoir comment en *interpréter* les résultats. L'absence d'impact de la responsabilisation sociale dans des cas spécifiques «réfute-t-elle» ce concept au sens large ? L'existence d'effets positifs dans des cas spécifiques «prouve-t-elle» au contraire le bien-fondé de ce concept ? Ces réflexions suscitent une question plus large : comment «valider le concept» de la responsabilisation sociale ?

La notion de «validation de concept» est particulièrement pertinente pour répondre en premier lieu à la question de savoir «qu'est-ce qui fonctionne ?» — puis la reformuler. Très utilisée dans les milieux scientifique, médical et en ingénierie, la «validation de concept (ou de principe)» vise à démontrer qu'une idée se concrétise comme prévu.<sup>12</sup> De plus, le processus de vérification de la *validité* d'une idée est différent de l'évaluation de sa *généralisation éventuelle*. En d'autres termes, il existe une différence entre le fait de démontrer qu'une idée fonctionne et de montrer qu'elle s'applique à une grande diversité de situations. Dans le cas de la responsabilisation sociale, la proposition générale serait qu'une participation de citoyens bien informés peut améliorer la performance de l'administration publique, en particulier si elle soutient le fonctionnement des institutions publiques de contrôle. Pourtant, l'examen de cette proposition sous certaines conditions servirait uniquement à déterminer à l'aide d'éléments probants si cette forme particulière de la proposition fonctionne sous ces conditions spécifiques.<sup>13</sup>

Pour faire le point des données liées à la responsabilisation sociale, l'une des observations les plus pertinentes tirées de l'expérience de la «validation du concept» dans le domaine biomédical est que le chemin permettant de passer d'une idée prometteuse à des solutions pratiques et applicables est souvent long et difficile. Par



exemple, la «théorie du changement» à l'origine des vaccins date de 1796. Aujourd'hui, plusieurs siècles après, personne ne doute de la validité de cette théorie du changement. Pourtant, les vaccins ne sont toujours efficaces que pour certaines maladies, dans une certaine mesure, et à des doses et avec des substances adaptées à des situations particulières, qui nécessitent de nombreux essais pour être exploitables. Cette analogie avec l'évaluation des stratégies de changement institutionnel vise à montrer que même des solutions à «fort impact» potentiel n'auront probablement que des impacts limités, sous certaines conditions uniquement, et pour certains problèmes.

L'idée de la «validation de concept» présuppose de reformuler une question commune de la responsabilisation sociale «est-ce qu'elle fonctionne ?». Cette formulation impose implicitement une réponse dichotomique en termes de oui ou non.<sup>14</sup> Il serait donc plus pertinent de formuler les questions de façon à demander dans quelle *mesure* – et dans quelles *conditions* — une initiative de changement institutionnel pourrait fonctionner. De plus, le critère d'évaluation appliqué pour savoir si une initiative de changement «fonctionne» peut être contesté. Tout particulièrement, dans des contextes où la situation initiale est une absence totale de redevabilité publique, même un accroissement partiel et irrégulier de la redevabilité peut être assez significatif.<sup>15</sup> Au Mexique par exemple, un tiers des Conseils d'alimentation communautaires régionaux tout au plus ont pu jouer leur rôle de contrôle indépendant des résultats d'un vaste programme de distribution de nourriture en milieu rural. Par conséquent, le programme a échoué les deux tiers du temps. Pourtant, pour les millions de citoyens ruraux pauvres dont les intérêts *étaient* représentés par les conseils plus autonomes, il a indiscutablement bien fonctionné (Fox, 1992, 2007 b). Formulée telle quelle, la question «est-ce qu'elle fonctionne ?» implique en outre qu'une réponse générale conséquente peut être tirée de publications encore peu nombreuses.<sup>16</sup> Plus important peut-être, la question «est-ce qu'elle fonctionne ?» suppose également que la responsabilisation sociale devrait pouvoir fonctionner *toute seule*, en l'absence de toute *autre* réforme de bonne gouvernance qui rendrait l'expression citoyenne (voix) plus mordante (dents).

La question de la validité du concept de responsabilisation sociale est d'actualité pour une très bonne raison : plusieurs études de référence rendent compte d'actions qui ont eu peu d'effets tangibles sur le développement, voire aucun. Les professionnels du développement tirent au moins trois «leçons » générales de ces évaluations :

- Premièrement, *l'information ne suffit pas*. Plus précisément, des études d'impact ont permis de vérifier l'hypothèse selon laquelle la diffusion des résultats de la prestation de services au niveau local déclenchera une action collective qui, à son tour, permettra d'améliorer la capacité d'adaptation des fournisseurs de

services. Les études ayant conclu à l'absence d'impact des interventions de diffusion de l'information sont notamment celles de Banerjee et al. (2010), Lieberman, Posner et Tsai (2013), Keefer et Khemani (2012) et Ravallion et al. (2013). En effet, Khemani fait valoir que les campagnes locales d'information visant à encourager la participation «ne peuvent pas avoir un effet durable ou d'envergure sur les services publics, à moins de changer les motivations des politiciens qui ont le dernier mot sur la gestion des employés et des budgets publics» (2007 : 56-57). Ravallion et al. conviennent que «des actions complémentaires doivent être menées au niveau de l'offre pour s'assurer que le potentiel du programme [d'information] est réalisé (2013 :5).

- La deuxième leçon générale est que *le suivi ascendant manque souvent d'effet incisif (dents)*. Ici, une évaluation d'impact particulièrement importante a été menée pour vérifier l'hypothèse selon laquelle la supervision locale des travaux publics peut, à elle seule, enrayer la corruption. L'expérience sur le terrain d'Olken, qui portait sur la construction d'une route locale dans le cadre du programme KDP en Indonésie, a montré que le suivi par la population a peu contribué à réduire la corruption (2007).
- Troisièmement, un nombre croissant de travaux de recherche indique que *les élites locales détournent souvent des programmes publics de «développement axé sur la collectivité»* (voir Mansuri et Rao, 2013 ; Platteau et Gaspart, 2003). Cette documentation porte essentiellement sur la participation dirigée («induite») par les autorités et non sur la responsabilisation sociale en soi, mais les deux approches se recoupent dans une certaine mesure, pour autant qu'elles partagent le but d'encourager les personnes sous-représentées à s'exprimer (voix) sur l'utilisation des ressources publiques.

Ces trois hypothèses sont assez convaincantes ; que nous apprennent-elles donc sur la responsabilisation sociale ? L'interprétation de données empiriques sur les impacts de la responsabilisation sociale est d'autant plus complexe que certaines des études les plus importantes sur l'absence d'impact dans ce domaine ne montrent pas véritablement ce que beaucoup pensent. Il est intéressant d'examiner trois études particulièrement emblématiques en raison des différences entre la façon dont leurs conclusions sont généralement comprises et ce qu'elles montrent véritablement. Le choix de ces études et l'interprétation de la façon dont leurs conclusions sont généralement comprises se fondent sur 15 entretiens réalisés avec des consultants et des membres du personnel de la Banque mondiale entre décembre 2013 et mars 2014. Les questions posées durant ces entretiens visaient à savoir quelles évaluations considéraient-ils comme les plus

influentes, aussi bien au regard de leurs collègues que de leur propre appréciation des forces et des faiblesses des approches de responsabilisation sociale.

Examinons premièrement l'élégante comparaison méthodologique faite par Olken des interventions de lutte contre la corruption dans le cadre des travaux publics réalisés dans des villages indonésiens (2007). Les professionnels interprètent souvent cette étude comme soutenant l'hypothèse générale que les contrôles centralisés partant des échelons supérieurs vers le bas fonctionnent, alors qu'une surveillance collective a peu d'effets sur la corruption.<sup>17</sup> Le fait de dire que cela «fonctionne» désigne dans ce cas une réduction des pertes estimées d'un tiers (soit 8 points de pourcentage de moins que l'estimation initiale de 24 %). Pourtant, le mécanisme de causalité justifiant les contrôles prévoit rarement des sanctions officielles. C'est essentiellement la menace de réactions de la population à la diffusion promise des résultats au niveau local qui a conféré aux audits l'influence nécessaire pour réduire la corruption.<sup>18</sup> De plus, toutes les collectivités associées à l'expérience sur le terrain étaient *déjà* mobilisées en vertu de leur participation au programme national de développement rural participatif (KDP).<sup>19</sup> Comme l'a souligné l'un des fondateurs du KDP, bien que l'étude elle-même mentionne clairement la lecture des résultats de l'audit par la population, «pour une raison quelconque, la grande majorité des professionnels de l'évaluation n'a pas voulu tenir compte de cette information».<sup>20</sup> Cette étude a eu par la suite une grande influence sur la politique publique, amenant le gouvernement indonésien à étendre l'application d'audits centralisés à plus de 80 % des projets de développement local dans plus de 70 000 villages. Pourtant, les données officielles de suivi du projet n'indiquent pas si la diffusion des résultats de ces audits au niveau local a également été transposée à plus grande échelle.<sup>21</sup> Même si elle n'est pas comprise de façon uniforme, cette étude montre que les approches descendantes et ascendantes étaient plutôt synergiques que dichotomiques.

Intéressons-nous deuxièmement à l'expérience de terrain influente réalisée par Banerjee et al. sur les comités d'éducation villageois à Uttar Pradesh (2010). Des chercheurs ont collaboré avec une importante organisation de la société civile indienne travaillant dans le domaine de l'éducation pour mettre à l'essai différentes méthodes de transmission des informations sur les résultats scolaires aux parents et aux comités d'éducation villageois, le but étant de les encourager à travailler à l'amélioration des performances scolaires. L'OSC a organisé des réunions de parents qui ont connu une forte participation, mais n'ont pas produit de résultats sur le plan de l'apprentissage. L'étude a montré que «la communication d'informations sur la situation de l'éducation et les structures de participation ne suffit pas seule à encourager les bénéficiaires à intervenir dans les écoles publiques» (2010 :5). Elle a également fait l'état des faiblesses

des voies officielles de participation de la population et de contrôle citoyen. Dans cet État, le Comité d'éducation villageois se compose du directeur de l'école, de la personne élue à la tête de l'administration du village et de trois parents sélectionnés par les autorités locales. Il n'est donc pas – par nature — un organisme de supervision indépendant.<sup>22</sup> L'étude a par ailleurs révélé qu'un quart des parents-membres avaient nié appartenir au Comité, que la grande majorité des membres connaissait très peu de choses sur le Comité et que 92 % des villageois n'étaient pas au courant de son existence.<sup>23</sup> L'étude a cependant reconnu «qu'il est peu probable que les citoyens participent à une action collective à moins que des actions concrètes existent à cet égard» (2010 :4). Dans ce cas, cette action consistait aussi à former des parents à faire de l'alphabétisation en dehors des écoles publiques. Il s'agit de l'intervention la plus intensive de l'étude, qui offrait à une minorité de familles une option viable – montrant que la contrainte principale n'était pas le manque d'intérêt des parents pour l'éducation de leurs enfants.<sup>24</sup> Cependant, «aucune des interventions n'a fait augmenter la participation des parents au système d'enseignement public» (2010 :21). Cela montre qu'aucune des voies existantes pour faire participer les parents à la vie scolaire, et aucune des mesures prises dans le cadre de l'intervention pour les mobiliser n'a réussi à créer un environnement propice à un contrôle communautaire indépendant des écoles publiques. En fait, le type d'information mis en relief dans l'intervention – et le contenu des discussions animées par un facilitateur – portait essentiellement sur les résultats scolaires des enfants et non sur la performance des enseignants ou de l'école. Pourtant, en dépit de l'absence d'une action collective des parents destinée à responsabiliser les écoles, le titre de l'étude — «Trappes des programmes participatifs» — donnait à croire que le processus de contrôle officiel de l'école était participatif.

Troisièmement, le tour de force de la méta-analyse réalisée par Mansuri et Rao sur près de 500 études portant à la fois sur le développement axé sur les communautés et la décentralisation locale vise à examiner «l'impact d'interventions d'envergure fondées sur les efforts des politiques publiques pour induire la participation» (2013 :2). Bon nombre de chercheurs à la Banque mondiale sont d'avis que cette étude a révélé que les projets de développement local participatif ne fonctionnent pas, qu'ils sont détournés la plupart du temps par des élites ou leurs effets sur le développement sont modestes et sont la plupart du temps socialement biaisés. La portée de l'étude avait pourtant été expressément limitée à des projets de «développement local» descendants, et ne prenait pas en compte la participation «organique» du bas vers le haut. En outre, de nombreux programmes publics de développement officiels de grande envergure visant en principe à encourager ostensiblement la participation ou à financer des administrations locales n'incluent pas de mesures de fond destinées à promouvoir la redevabilité, que ce soit à partir du haut ou du bas.<sup>25</sup> La capacité locale à exploiter les

possibilités offertes depuis le haut peut être limitée – il s’agit d’«une défaillance de la société civile», selon l’étude. Les théoriciens de la participation ne devraient donc pas être surpris que de telles interventions soient plus facilement détournées par les élites. Les auteurs concluent que les efforts participatifs qui tiennent compte du contexte et sont associés à l’utilisation de l’autorité centrale pour améliorer la réactivité de l’État – et donc la redevabilité – sont en effet assez prometteurs. Les conclusions de l’étude sont donc très cohérentes et privilégient la responsabilisation sociale.

Cet exercice de relecture de trois études d’impact influentes contribue à l’élaboration d’une approche plus nuancée des différents types d’efforts de responsabilisation sociale. Beaucoup d’interventions dans ce domaine, qui n’ont donné que de maigres résultats, se fondent sur de grandes hypothèses qui se révèlent peu solides, comme «l’information, c’est le pouvoir», «la décentralisation permet aux pouvoirs publics de se rapprocher des citoyens», «la participation communautaire est démocratique» et «la voix de la communauté peut (à elle seule) influencer sur les prestataires de services publics». Les données récoltées sur le terrain montrent que ces hypothèses doivent être précisées :

**Premièrement, quel genre d’information peut donner aux pauvres les moyens d’agir ?**

- ▶ Les informations doivent être *considérées* comme actionnables.<sup>26</sup> Pour que les citoyens puissent agir en se fondant sur ces informations, ils ont besoin d’un cadre propice qui minimise la peur de représailles.<sup>27</sup> Leurs motivations pour des actions basées sur les informations augmentent avec la probabilité que l’État donne effectivement suite à leurs revendications (voix).

**Deuxièmement, quel genre de décentralisation peut rapprocher les pouvoirs publics des citoyens ?**

- ▶ Seules les administrations locales encouragées à être plus démocratiques peuvent devenir plus réactives lorsqu’elles bénéficient du surcroît de financements et d’autorité qui accompagne la décentralisation.<sup>28</sup>

**Troisièmement, quel genre de participation communautaire peut représenter les exclus ?**

- ▶ Des cadres favorables sont nécessaires pour promouvoir activement l’expression (voix) et la représentation de ceux qui sont généralement marginalisés en raison de leur genre ou de leur appartenance ethnique ou sociale.

## Quatrièmement, quel genre de supervision communautaire peut pallier les «défaillances des pouvoirs publics» ?<sup>29</sup>

- ▶ Ceux qui, au niveau local (voix locales), critiquent seuls les autorités pour leur manque de redevabilité risquent d'être ignorés ou piétinés. Dans quelles conditions ces voix peuvent-elles changer l'équilibre des forces? Une action citoyenne soutenue par des alliés au sein de l'administration qui sont à la fois désireux et capables de s'impliquer, ou qui ont tissé des liens avec d'autres citoyens afin de mettre en place un contrepouvoir, a bien plus de chances de faire échec à l'impunité.

En résumé, les interventions émanant de parties intéressées, qui sont essentiellement localisées et suscitées par l'information reçue (du côté de la demande) – ce que l'on peut appeler des approches tactiques – sont généralement basées sur des hypothèses irréalistes. En revanche, ce que l'on désigne comme des approches stratégiques de la responsabilisation sociale combinent l'accès à l'information et des environnements propices pour donner lieu à des actions collectives transposables à une plus grande échelle et capables de se coordonner avec des réformes publiques favorables à une véritable réactivité de l'administration à l'expression citoyenne (voix).

Cette distinction entre approches tactiques et stratégiques de responsabilisation sociale devient encore plus pertinente lorsqu'on consulte le corpus de données sur les impacts de développement positifs et tangibles. Le tableau 1 résume les constatations faites dans un large éventail de pays et de secteurs. Ces effets tangibles s'observent dans les domaines de l'éducation, les budgets participatifs et la gestion de l'eau, dans des pays disposant au moins de gouvernements théoriquement élus et réactifs.<sup>30</sup> Cette revue de la littérature n'est certainement pas exhaustive ; elle se limite à des études quantitatives en mettant l'accent sur des expériences de terrain. Bien que nous ne disposions pas ici d'espace suffisant pour procéder à une analyse détaillée de ce corpus de données, des formes d'interaction plus vastes entre l'expression (voix) citoyenne et la réactivité des autorités sont mises en exergue.

**Tableau 1 : Données sur la responsabilisation sociale : impacts positifs sur le développement (larges études avec N uniquement)**

Secteur	Pays	Outils	Impact	Sources principales
Éducation *	Ouganda	Diffusion d'informations financières	Moins de détournements de fonds	Reinikka & Svensson (2004, 2011)
Éducation +	Ouganda	Suivi participatif	Résultats scolaires	Barr et al. (2012)
Éducation +	Kenya	Recrutement des enseignants par la communauté	Efforts des enseignants et résultats scolaires	Duflo et al. (2012)
Éducation +	Inde	Diffusion d'informations financières et rôles des parents	Efforts des enseignants et résultats scolaires	Pandey et al. (2011)
Éducation +	Indonésie	Co-gouvernance de l'école	Résultats scolaires	Pardhan et al. (2011)
Gouvernement local *	Brésil	Élaboration de budget participatif	Baisse de la mortalité infantile	Gonçalves (2013) Touchton & Wampler (2013)
Gouvernement local *	Mexique	Élaboration de budget participatif	Meilleure couverture des services de base	Díaz-Cayeros et al. (2013)
Gouvernement local *	Inde	Élaboration de budget participatif	Meilleur ciblage	Besley, Rao, Pandey (2005) ; Heller, Harilal & Chaudhuri (2007)
Santé +	Ouganda	Suivi participatif	Meilleurs résultats de santé	Björkman & Svensson (2009) ; Björkman, de Walque, Svensson (2013)
Élections locales + *	Brésil	Diffusion d'informations sur les audits	Redevabilité électorale	Ferraz et Finan (2008)
Travaux publics *	Inde	Audits sociaux	Moins de détournements de salaires	Shankar (2010)
Travaux publics *	Indonésie	Communication des audits au niveau local	Moins de détournements des fonds routiers	Olken (2007)
Eau *	International	Co-gouvernance	Impacts économiques, sociaux et de durabilité	Narayan (1995)
Eau *	Inde, Sri Lanka	Co-gouvernance	Impacts économiques, sociaux et de durabilité	Krishna & Uphoff (2002) ; Uphoff & Wijayarathna (2000) ; Isham & Kähkönen (2002)
Subventions alimentaires ciblées + *	Inde	Accès à l'information	Accès aux cartes de rationnement sans verser de pots-de-vin	Peisakhin & Pinto (2010)

\* Politique ou programme d'envergure  
+ Expérience de terrain



## ***Revue des études attestant de l'impact de la responsabilisation sociale***

À partir du tableau 1, il convient de décrire plusieurs cas montrant *si et comment* les processus de responsabilisation sociale peuvent avoir des impacts tangibles sur le développement, en démontrant leurs chaînes de causalité respectives.<sup>31</sup> Il faut noter que la mesure dans laquelle l'approche stratégique est «pleinement» appliquée varie d'un cas à l'autre, et qu'ensemble, ces cas ne constituent certainement pas la «preuve» de généralisations spécifiques qui se vérifieraient dans différents contextes. Mais la combinaison de la portée et la profondeur de cette preuve confirme l'hypothèse selon laquelle les approches stratégiques sont plus susceptibles d'avoir des impacts tangibles sur le développement que les approches tactiques.

### **1) Campagne d'information sur les dépenses consacrées à l'éducation en Ouganda :**

L'analyse de Reinnika et Svensson concernant la publication d'informations sur le financement des écoles en Ouganda (2004) est peut-être la plus influente des études qui démontrent les impacts positifs tangibles des actions «d'information pour promouvoir la redevabilité». Des enquêtes sur la traçabilité des dépenses publiques ont révélé des détournements de fonds systématiques et importants qui entravent les efforts visant à investir davantage dans le domaine de l'éducation. Une campagne d'information a alors été organisée à l'intention des parents pour attirer leur attention sur les subventions générales des écoles. L'analyse statistique a révélé une corrélation nette entre la distance d'une école par rapport au lieu de distribution des journaux d'une part, et la proportion des subventions qui atteignaient l'école d'autre part, réduisant ainsi fortement la part des fonds détournés. Cette expérience a largement inspiré la «voie courte» utilisée dans le Rapport sur le développement dans le monde 2004 pour plus de redevabilité dans la prestation de services. Pourtant, deux éléments clés n'apparaissent pas dans la chaîne de causalité. Premièrement, l'étude a présumé le rôle de la participation au lieu de l'étayer ou de l'expliquer à l'aide de documents.<sup>32</sup> Deuxièmement, une analyse ultérieure a ajouté la dimension contextuelle «liée à l'offre», car le gouvernement donnait la priorité à la fois à une forte augmentation des inscriptions et aux dépenses scolaires – ce qui a également attiré l'attention des parents (Hubbard 2007 :3).

**2) Élaboration de budget participatif municipal au Brésil :** Un deuxième exemple de chaîne de causalité par laquelle la responsabilisation sociale peut avoir des impacts tangibles sur le développement se fonde sur deux décennies de pratique institutionnelle observée à l'échelle nationale (plutôt que sur la base d'une expérience de terrain). De nombreuses municipalités brésiliennes élaborent depuis longtemps (plus de 20 ans)



leurs budgets participatifs (BP) (169 sur 5 561 en 2000, qui comptent 27 % de la population).<sup>33</sup> Deux études nationales ont chacune comparé de manière indépendante les indicateurs sociaux des municipalités qui appliquaient ce processus élaboré de participation directe des citoyens aux décisions d'allocation des ressources communales avec ceux des municipalités qui ne le faisaient pas (Gonçalves, 2013 ; Touchton et Wampler, 2013).<sup>34</sup> Elles ont constaté que les municipalités disposant d'un budget participatif allouaient une part plus importante de ressources aux services de santé et d'assainissement, réduisant ainsi les taux de mortalité infantile (par personne en budget constant). Alors que les processus d'élaboration de budget participatif varient fortement dans la pratique, leurs effets restent clairement positifs dans l'ensemble. Selon ces études, ces processus encouragent les autorités à fournir des services qui répondent aux besoins de citoyens autrement sous-représentés, et les délibérations qui les entourent permettent aux citoyens de vérifier régulièrement si le gouvernement applique bien les mesures promises. Ces travaux de recherche soulignent par ailleurs la longueur de l'horizon temporel et le caractère itératif des actions à mener pour obtenir des effets tangibles sur le développement.

### 3) **Suivi communautaire des centres de santé et entente locale délibérative en**

**Ouganda :** Dans le cadre de l'importante expérience menée sur le terrain en Ouganda, Björkman et Svensson ont travaillé avec des organisations locales de la société civile pour favoriser une entente locale entre les populations et les agents de santé locaux dans des douzaines de villages ougandais. Après de longues opérations pilotes, ils ont expérimenté un processus de contrôle communautaire destiné à encourager l'expression (voix) citoyenne, éviter l'accaparement par des élites et faciliter la tenue d'un dialogue régulier avec les agents de la santé («réunions de liaison face-à-face»). Cette intervention a eu des effets spectaculaires y compris la réduction de la mortalité infantile au sein des communautés traitées (33 %), l'utilisation accrue des services ambulatoires (20 %) et l'amélioration générale des pratiques thérapeutiques (taux de vaccination, temps d'attente, absentéisme). Ces résultats ont été rendus possibles grâce à l'expression (voix) citoyenne, qui s'est exprimée dans le cadre de débats communautaires inclusifs et de processus d'évaluation de la performance des services, et ont été soutenus par des interlocuteurs qui ont facilité les négociations directes au sujet des mesures attendues avec les prestataires de service en les informant des différentes perceptions de la performance parmi les professionnels de la santé d'une part, et les populations d'autre part.<sup>35</sup> Des récompenses et des sanctions publiques ont été des sources de motivation importantes. Des années après cette première étude, les chercheurs ont mené une étude comparative de suivi des efforts visant à favoriser le contrôle par des bénéficiaires ayant ou n'ayant pas accès à des informations sur le comportement du personnel. Ils en ont conclu que ces informations étaient cruciales

pour permettre aux parties prenantes de prendre des mesures pour améliorer les services (Björkman, De Walque et Svensson, 2014). Les publications internationales n'indiquent pas si ces expériences de terrain ont influencé la politique sanitaire en Ouganda, mais elles ont encouragé d'autres pays comme la Sierra Leone à reproduire les mêmes interventions (Hall, Menzies et Woolcock, 2014). Ce cas montre bien que tous les rapports d'évaluation communautaire (comme outil de responsabilisation sociale) ne sont pas identiques. Par exemple, contrairement au projet d'éducation mentionné dans Banerjee et al. (2010) et examiné plus haut, cette expérience était surtout axée sur la performance des prestataires de service et sur des «contrats locaux avec la communauté» explicites et négociés qui précisent comment les services devaient être améliorés, ainsi que sur la représentation de la communauté par des élus au sein du processus de contrôle ultérieur. De fait, «plus d'un tiers des comités locaux de surveillance [inefficaces antérieurement] ont été dissous et de nouveaux membres élus à la suite de l'intervention» (2009 : 747).

**4) La loi sur le droit à l'information en Inde, appliquée aux programmes sociaux :** En dépit de l'optimisme généralisé qui entoure l'application des lois sur le droit à l'information publique, peu d'études établissent la façon dont elles peuvent encourager l'accès aux services publics. Peisakhin et Pinto (2010) ont testé la Loi sur le droit à l'information en Inde à travers une expérience pratique visant à comparer différentes stratégies de demande de cartes de rationnement alimentaire par des citoyens à revenu faible. Les fonctionnaires ignoraient la plupart des demandes, mais les citoyens qui remplissaient également des demandes officielles d'information sur le statut de leur demande et les délais de traitement au niveau du district obtenaient systématiquement une réponse. Seuls les pots-de-vin permettaient d'obtenir des résultats comparables. Comprendre le mécanisme de causalité aurait cependant nécessité une autre approche. Grâce à l'ethnographie institutionnelle, les chercheurs ont pu accéder à la boîte noire des organismes publics représentés sur le terrain afin d'analyser les causes du comportement des agents publics.<sup>36</sup> Dans ce cas, l'étude suppose que les fonctionnaires de niveau intermédiaire craignent que le non-respect de la loi sur le droit à l'information puisse ralentir leur évolution professionnelle.<sup>37</sup> Également, cette loi est particulière du fait que les fonctionnaires qui ne l'appliquent pas peuvent faire face à une amende nominative.

**5) Développement axé sur la communauté et travaux publics dans les villages en Indonésie.** D'abord connu sous le nom de KDP, puis de PNPM, ce programme national de développement des communautés rurales appliquait une stratégie visant à créer des cadres propices à l'élaboration de budget participatif et à son suivi communautaire, d'abord pour les travaux publics locaux et ensuite pour les programmes de santé et

d'éducation. Ce programme a permis d'accroître l'utilisation des soins de santé et l'accès auxdits soins pour les ménages les plus pauvres, et de réduire la pauvreté dans tous les sous-districts dans lesquels il était exécuté, particulièrement dans les collectivités les plus reculées et les plus pauvres – même si les groupes marginalisés n'en ont pas bénéficié autant que les autres (PNPM, 2012). Il a enregistré des taux de corruption relativement bas par rapport à d'autres programmes publics, en raison notamment de l'application de principes de transparence au niveau local, de la participation en connaissance de cause, de la présence de formateurs locaux, des audits centralisés et d'un programme de suivi-évaluation approfondi (Guggenheim, 2006 ; Friedman, 2013). Le niveau de participation des communautés était très fort, y compris des femmes, même si les répercussions sur l'amélioration de l'accès à l'information et de la gouvernance dans d'autres programmes étaient faibles (PNPM, 2012).

**6) Audiences d'audit social en Inde.** L'introduction d'audiences publiques de surveillance communautaire dans la loi nationale indienne sur le droit à l'emploi pour les populations rurales est l'un des exemples les plus marquants d'initiative locale de responsabilisation sociale ayant pesé sur la politique nationale. Grâce au système fédéral indien, les États exercent une grande autonomie dans l'interprétation et la mise en application de cette loi. Dans l'État du Rajasthan par exemple – le berceau des audits sociaux populaires – les efforts entrepris par les autorités administratives pour appliquer la loi se sont heurtés à la résistance de certains politiciens locaux (Pande, 2014). Andhra Pradesh est le seul État où les autorités se sont engagées à institutionnaliser l'audit social, en contournant le gouvernement local et les politiciens, et en utilisant des agents relativement disciplinés pour créer, au niveau local, les conditions favorables à la généralisation et la répétition des audiences publiques consacrées à la surveillance du programme d'emploi rural (Aiyar et al, n.d. , 2013 ; Maoirano, 2014). Ce processus s'est traduit par une amélioration des résultats de ce programme par rapport aux États dans lesquels les audits sociaux étaient détournés ou n'étaient pas réalisés (Shankar, 2010).

## 4. DISTINGUER LES APPROCHES TACTIQUES DES APPROCHES STRATÉGIQUES

En résumé, cet exercice de réinterprétation des données d'observation de la faiblesse et de la solidité des effets de la responsabilisation sociale montre que la grande variété des efforts engagés dans ce cadre pour susciter le changement ne se fondent pas tous sur la même théorie du changement. En fait, ce même processus de réinterprétation suggère de répartir les hypothèses de base de la responsabilisation sociale en deux catégories distinctes, l'une tactique et l'autre stratégique (voir le tableau 2). Ces deux concepts doivent être clairement définis. Du point de vue le plus général, les stratégies relient des actions coordonnées à des objectifs, avec une vision d'ensemble (macro) du processus global, alors que les tactiques font plutôt référence à des actions spécifiques qui se produisent à un niveau plus limité (micro). L'approche «stratégique» se définit dans ce contexte comme une approche basée sur une théorie du changement qui prend en compte les relations entre des actions propices au changement et des objectifs éventuels, en précisant les liens multiples qui existent dans la chaîne de causalité. Une approche «tactique» se limite quant à elle à un maillon précis de la chaîne de causalité.<sup>38</sup> L'argument ici consiste à dire qu'une approche tactique de la responsabilisation sociale

**Tableau 2 : Approches tactiques et stratégiques de la responsabilisation sociale**

- ▶ **Les approches tactiques mettent en jeu :**
  - des interventions bien délimitées
  - des actions limitées à l'expression (voix) de la société
  - des hypothèses selon lesquelles la diffusion de l'information seule suscitera une action collective suffisamment puissante pour influencer sur la performance du secteur public
  - le niveau local uniquement
  
- ▶ **Les approches stratégiques mettent en jeu :**
  - des tactiques multiples et coordonnées
  - des cadres propices à l'action collective, pour réduire le risque perçu
  - une expression (voix) citoyenne coordonnée avec des réformes publiques qui renforcent la réactivité du secteur public [expression citoyenne (voix) + politiques incisives (dents)]
  - un accroissement d'échelle (vertical) et en étendue (horizontal)
  - des processus itératifs, contestés et donc irréguliers

qui met l'accent sur la diffusion au niveau local d'informations concernant les résultats

de la prestation de services et l'allocation de ressources à des parties prenantes sous-représentées — une intervention exclusivement basée sur «le côté de la demande» — se fonde sur deux hypothèses irréalistes. La première hypothèse est que les personnes privées d'expression (voix) et qui n'ont aucun pouvoir vont considérer que la participation par l'expression (voix) comporte plus d'avantages que de coûts (si les coûts sont pris en compte). Quant à la seconde hypothèse, elle postule que même si des voix circonscrites au niveau local appellent à la redevabilité, leur action collective aura suffisamment de poids pour influencer sur la performance du secteur public – en l'absence d'alliés externes ayant une influence réelle ou supposée.

En revanche, les approches stratégiques de la responsabilisation sociale portent essentiellement sur la diffusion d'informations que les utilisateurs perçoivent comme pouvant *donner lieu à une action*, en coordination avec des mesures qui favorisent l'action collective, conditionnent les motivations des prestataires de service et/ou partagent le pouvoir sur l'allocation des ressources.<sup>39</sup> Cette hypothèse suggère également que les stratégies de responsabilisation sociale qui parviennent à accroître en échelle l'expression (voix) citoyenne et l'action collective au-delà de la scène locale tout en renforçant la capacité de l'État à *donner suite* et répondre à cette expression (voix) [(notamment par des politiques incisives (dents))] sont plus prometteuses.

La distinction entre approches tactiques et stratégiques a de fortes implications sur la façon dont les données sont évaluées. Des interventions tactiques, localisées et uniquement fondées sur l'expression (voix) citoyenne ne permettent de vérifier que des versions faibles de responsabilisation sociale. En termes de traitement et de contrôle, on pourrait parler d'un «sous-dosage». <sup>40</sup> Revenons à l'analogie mentionnée plus haut : si une faible dose ou un nombre insuffisant de doses d'un même vaccin ne parvient pas à prévenir une maladie, cela n'exclut pas la possibilité que ce vaccin soit plus efficace à des doses plus importantes ou plus nombreuses. Une taille critique est nécessaire, et cela peut prendre beaucoup de temps (comme dans le cas des différentes expériences d'élaboration de budget participatif au Brésil). Le chemin pour obtenir un impact peut également être relativement irrégulier et prendre la forme d'une courbe en J (Woolock, 2013). De plus, les approches uniquement fondées sur l'information et sur l'expression (voix) citoyenne ont tendance à mettre l'accent sur les symptômes plutôt que les causes sous-jacentes des «défaillances des pouvoirs publics» (comme par exemple le cas de l'absentéisme des enseignants ou des infirmiers). Dans la mesure où les perspectives de transformation des interactions entre l'administration et la société par des stratégies de responsabilisation sociale dépendent du renforcement des capacités de l'État à *répondre* à l'expression (voix) citoyenne, cette dernière doit développer des synergies avec d'autres stratégies de réforme de la gouvernance – comme renforcer l'autonomie

et les capacités des organismes de supervision, et la primauté de la règle de droit de façon plus générale.<sup>41</sup>

La distinction entre les approches tactiques et stratégiques de la responsabilisation sociale permet de revenir à l'idée de «validité de concept» et de déterminer à quelle étape se trouve la responsabilisation sociale dans son évolution en tant qu'approche pratique de changement institutionnel (voir la figure 1). Les données disponibles tendent à montrer que la responsabilisation sociale *peut* apporter une contribution, au regard de la grande diversité des contextes et des thèmes évoqués au tableau 1, laissent supposer un progrès important vers la validation du concept. Les nombreux essais et expériences pratiques dans ce domaine ont également beaucoup contribué à mieux comprendre les forces et les limites d'outils spécifiques (comme par exemple les fiches d'évaluation communautaires). Pourtant, les données semblent indiquer qu'on a fait beaucoup moins de progrès pour comprendre comment fonctionnent les stratégies de responsabilisation sociale dans des contextes spécifiques.<sup>42</sup> La recherche s'est à peine intéressée au rôle du renforcement des cadres propices à l'action collective et au rôle central de la peur dans de nombreux contextes ; on trouve très peu de mécanismes de règlement des plaintes qui ont des effets incisifs (dents) (Gauri, 2013). De plus, les importantes contributions potentielles des actions visant à renforcer l'intégration verticale du suivi et du contrôle effectués par la société civile n'ont pas reçu l'attention nécessaire, de même que l'articulation coordonnée et soutenue de la redevabilité suscitée du « côté de la demande» et du «côté de l'offre». Dans l'ensemble, les informations sur le concept de responsabilisation sociale ont considérablement augmenté ces deux dernières décennies, mais de nombreuses lacunes persistent, en partie parce que la plupart des éléments étudiés en profondeur font objet d'un «sous-dosage». On peut dire que l'approche de responsabilisation sociale entre dans la phase «précoce intermédiaire» de son évolution, comme l'illustre la figure 1.

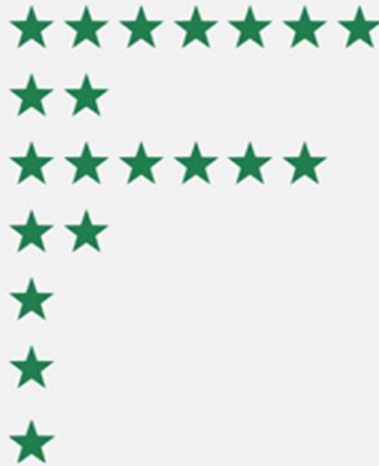
**Figure 1 : La responsabilité sociale a-t-elle atteint la phase «précoce intermédiaire» de son évolution ?**

### Dimensions de l'évolution de la responsabilisation sociale

- Validation du concept
- Stratégies de changement spécifiques à chaque contexte
- Outils pratiques de mise à l'essai et d'expérimentation
- Cadres propices à l'action collective
- Accroissement d'échelle et intégration verticale du suivi
- Mécanismes efficaces de règlement des plaintes
- Articulation avec les réformes «du côté de la demande»

### Estimation du niveau de développement

Faible élevé



## 5. RESPONSABILISATION SOCIALE : PROPOSITIONS À DÉBATTRE



Si l'on peut sans doute admettre que la responsabilisation sociale entre dans la phase «précoce intermédiaire» de son développement, la distinction entre approches tactiques et stratégiques n'est pas le seul autre cadre conceptuel qui permette d'éclairer les facteurs favorables et défavorables de l'impact de la responsabilisation sociale. Jusqu'ici, la réflexion sur les moyens de réduire les déficits de redevabilité dans le domaine du développement a majoritairement adopté une approche déductive, empruntant des concepts sur le modèle de la théorie «mandant-mandataire» qui n'a pas été définie de façon à prendre en compte les multiples mandants, freins et contrepoids, et redevabilités mutuelles qui interviennent dans la responsabilisation sociale.<sup>43</sup> En l'occurrence, une approche inductive de développement de concepts serait sans doute plus appropriée pour orienter la recherche vers la dynamique de causalité qui détermine les impacts de la responsabilisation sociale. Pour étayer la distinction tactique/stratégique, nous formulons ci-après une autre série de propositions analytiques et conceptuelles à débattre et à approfondir. Ces propositions ont été élaborées de manière inductive, à partir d'initiatives de responsabilisation sociale descendantes et ascendantes menées au Mexique pendant plus de vingt ans (Fox, 2007b).

### ***Les campagnes sont plus stratégiques que les interventions***

Le concept d'«intervention» est souvent employé pour décrire des initiatives de responsabilisation sociale descendantes, en référence à l'assimilation habituelle de la rigueur aux essais contrôlés randomisés. Les interventions de responsabilisation sociale étudiées dans le cadre d'évaluations d'impact sont le plus souvent ponctuelles et clairement limitées dans le temps et dans l'espace. Elles sont rarement combinées à d'autres initiatives impliquant de nombreux acteurs, surtout parce que du point de vue de l'analyse statistique, regrouper une intervention X avec des actions A, B et C empêche d'isoler correctement son impact.<sup>44</sup> Le terme «intervention» est souvent accompagné du qualificatif évocateur *-extérieure-* ce qui suggère une opposition avec une approche de partenariat plus contextuelle. De plus, les interventions sont étroitement associées à des approches plus tactiques que stratégiques, qui impliquent une démarche «d'apprentissage par la pratique» et des phases multiples se prêtant mal à l'établissement de distinctions entre groupes traités et témoins dans des conditions spécifiques. L'outil d'analyse de la chaîne de causalité fournit ici une autre solution



particulièrement pertinente, car il permet de décomposer les dynamiques de changement impliquant des acteurs et des phases multiples (voir par exemple Joshi, 2013b) en adoptant une démarche qui rappelle ce que les politologues appellent le «traçage des processus». Cette approche est plus compatible avec l'analyse des campagnes – terme sous-utilisé dans le champ de la responsabilisation sociale. L'idée de campagne inclut nécessairement la volonté de provoquer un changement, généralement en mêlant dans une certaine mesure la coalition et la contestation. Les différents emplois du terme en témoignent : une campagne militaire évoque une contestation du pouvoir par la force, une campagne électorale la conquête de suffrages par des idées et l'organisation des masses, une campagne médiatique vise à changer l'opinion et les pratiques des masses par des images et des messages audacieux. En bref, les interventions au niveau des projets cherchent à promouvoir un changement limité tandis que les campagnes visent à provoquer un changement stratégique plus large.

***Une transparence ciblée permet de déterminer comment l'information permet de redistribuer le pouvoir***

L'approche tactique des interventions de responsabilisation sociale part généralement du principe que les acteurs extérieurs sont capables de prévoir quelles données seront les plus efficaces pour mettre en mouvement des parties prenantes qui sont jusque-là restées passives. Il serait nettement plus utile de s'inspirer du concept de «transparence ciblée» qui met expressément l'accent sur l'information accessible, perçue comme utile et actionnable par les parties prenantes elles-mêmes, et qui peut être intégrée à leurs routines (Fung, Graham et Weil, 2007). Dans cette optique, la diffusion de l'information éclaire l'action en changeant la perception des acteurs à travers une analyse d'économie politique des différents intérêts en question. En d'autres termes, il est peu réaliste d'imaginer que l'information, si elle n'est pas liée à des canaux de changement crédibles, permettra de surmonter les obstacles qui entravent traditionnellement l'action collective. Ce focus sur les informations actionnables axées sur l'utilisateur s'oppose nettement à la vision optimiste très répandue qui voudrait que la publication de grandes quantités de données soit en elle-même un facteur propice à la bonne gouvernance.

***L'expression (voix) citoyenne doit être aussi bien représentée qu'agrégée***

Les textes traitant de la responsabilisation sociale ont tendance à évoquer l'expression (voix) citoyenne sans la définir. Dans la pratique, cette dernière peut prendre des formes très diverses, être faible ou forte, à petite ou grande échelle, très biaisée socialement ou plus inclusive. Certains décideurs considéreront que des enquêtes

locales sur la «satisfaction des bénéficiaires» — c'est-à-dire l'agrégation de nombreuses réponses individuelles à des questions formulées par des instances supérieures — peuvent «compter» comme de l'expression (voix) citoyenne.<sup>45</sup> Les groupes d'intérêt public, en revanche, auront tendance à lui donner une dimension plus collective et plus étendue. La généralisation de l'expérimentation à travers des médias sociaux a facilité l'accroissement de l'expression (voix) citoyenne dans des contextes souvent défavorables. Toutefois, si l'expression (voix) citoyenne via les nouvelles technologies peut certainement influencer sur l'établissement des programmes d'action, ses capacités (notamment les voix issues du crowdsourcing) sont limitées quand il s'agit de négocier avec les autorités sur ce qu'il faut *faire* à propos de ces nouveaux programmes d'action. À supposer que l'espace politique ainsi ménagé procure effectivement aux exclus un siège à la table des négociations à un moment ou à un autre, qui décidera de la personne qui viendra s'y asseoir pour représenter tous ceux qui tentent de se faire entendre ? Comment passer de l'agrégation à la représentation pour transposer l'expression (voix) citoyenne à une plus grande échelle ?<sup>46</sup> Il s'agit là d'un processus qui n'implique pas uniquement l'expression concomitante d'un grand nombre de personnes, mais aussi le regroupement d'organisations capables d'accroître efficacement la délibération et la représentation à une plus grande échelle – surtout des organisations de masse ayant un fonctionnement interne démocratique.<sup>47</sup>

La question se pose alors de savoir comment traiter le problème de «la défaillance de la société civile» – des contextes sociaux présentant des possibilités limitées d'action collective autonome et propice à l'exercice de la redevabilité (Mansuri et Rao, 2013). Quand les traditions d'auto-organisation à grande échelle sont faibles, quand la liberté d'association est restreinte ou quand les différences culturelles ou linguistiques limitent la portée de l'expression (voix) citoyenne, le rôle des *interlocuteurs* devient crucial (Fowler, 2014 ; Tembo, 2013). Les interlocuteurs sont en effet des facilitateurs de la communication à double sens et leur action est souvent déterminante pour aplanir les différences culturelles et les inégalités de pouvoir. Si la démarche tactique suppose que l'information en elle-même suffise à pousser les subordonnés à l'action, les stratégies axées sur les interlocuteurs partent du principe que pour parvenir à se faire entendre, les sans-voix ont besoin de soutien, ainsi que de mise en place de passerelles et de traductions transculturelles. Notre hypothèse est que dans le cadre de la responsabilisation sociale, l'acceptation la plus utile de l'expression (voix) citoyenne est celle qui couvre à *la fois* l'agrégation et la représentation des opinions de citoyens qui sont par ailleurs exclus.

***Reconnaître que l'expression (voix) citoyenne peut être limitée par le «facteur de la peur»***

Les interventions tactiques fondées sur l'information partent souvent de l'hypothèse implicite que la participation a plus d'avantages que de coûts – pour autant que les coûts soient reconnus — et que les personnes ciblées pour encourager la participation *perçoivent* les avantages comme supérieurs aux coûts. Cette hypothèse ne tient pas compte des craintes, pourtant fondées, de représailles. Le recours à des alliés extérieurs permet de réduire les risques liés à la remise en cause de l'impunité par la base ; ces alliés apportent en outre des capacités supplémentaires afin de déterminer des moyens concrets d'utiliser l'action collective pour susciter une réaction du pouvoir. C'est le sens fondamental de ce qu'on désigne généralement par l'expression de connotation technocratique d'«environnement propice».

Lorsque des citoyens sous-représentés craignent de subir des représailles s'ils critiquent ouvertement les fonctionnaires locaux, il est essentiel de mesurer le degré d'expression (voix) citoyenne ménagé par l'anonymat : un facteur clé, mais souvent sous-estimé, de la responsabilisation sociale.<sup>48</sup> La loi sur le droit à l'information en Inde — qui a été largement saluée — en fournit un exemple à plus grande échelle : bon nombre des personnes ayant demandé des informations ont en effet subi de violentes représailles. Le recueil des articles de presse sur ce sujet, encore incomplet, fait état d'au moins 41 assassinats dans les rangs des demandeurs d'information, sans parler des centaines d'autres personnes blessées et menacées.<sup>49</sup> Pourtant, la plupart des études menées sur la responsabilisation sociale ne prennent en compte ni les représailles, ni «le facteur de la peur», ni les possibilités de défense contre les menaces.<sup>50</sup> Il est d'ailleurs intéressant de prendre en considération la différence entre les stratégies de responsabilisation sociale et celles de relèvement des capacités par le droit (Maru, 2010). Il existe en effet d'importantes possibilités de synergie avec ce domaine parallèle centré sur les approches alternatives de défense légale — comme les auxiliaires juridiques au plan local — lorsque la primauté de la règle de droit n'est pas solidement établie (Gauri et Brinks, 2008 ; Goodwin et Maru, 2014 ; Maru, 2006). De fait, tant que le facteur de la peur n'est pas pris en compte et que les mécanismes de règlement des plaintes ne sont pas plus incisifs (ne disposent pas de dents), les initiatives de responsabilisation sociale ne pourront prétendre satisfaire à une approche fondée sur les droits.<sup>51</sup>

***Par «politique incisive (dents)», on entend des moyens institutionnels d'exercice de la redevabilité – qui incluent à la fois des incitations positives et des sanctions négatives.***

Du point de vue de la responsabilisation sociale, l'analyse proposée ici utilise le terme de «politique incisive (dents)» pour désigner les moyens à la disposition des pouvoirs

publics pour répondre à l'expression (voix) citoyenne. Cette politique incisive (dents) est toutefois aussi associée à une pression de la base résultant de la protestation. Dans le cadre de ce contexte, la protestation peut se comprendre comme une expression particulièrement vigoureuse de l'expression (voix) citoyenne. Si l'idée de politique incisive (dents) est limitée au secteur public, elle est intuitivement associée à la capacité des pouvoirs publics à appliquer des sanctions négatives (juridiques ou administratives). Si la possibilité de la sanction est certes un élément clé de la redevabilité, nous suggérons ici qu'il est plus productif de donner à la notion de «politique incisive (dents)» un sens plus large recouvrant une certaine force de frappe. Une politique incisive (dents) peut aussi inclure des réponses institutionnelles positives : suivre des recommandations citoyennes issues de processus de délibération en cours d'élaboration de budget participatif, étudier et vérifier des plaintes et des revendications, modifier les structures d'incitation du secteur public afin de décourager les comportements abusifs et le gaspillage ou déployer des mesures préventives visant à réduire les possibilités de corruption et d'abus. Si l'accent est ainsi mis sur les capacités de réponse, c'est parce que l'expression (voix) citoyenne est souvent ignorée par les pouvoirs en place. Néanmoins, lorsque les autorités en *tiennent véritablement compte*, ils créent les conditions pour accroître l'expression (voix) – et vice versa. L'inclusion d'incitations positives et de sanctions négatives dans cette définition s'explique par le fait qu'il est souvent nécessaire de les déployer *ensemble* pour en maximiser les impacts (c'est l'idée de «la carotte et du bâton»). Nous suggérons ici que dans le cas de la responsabilisation sociale, il est plus utile de comprendre par «politique incisive (dents)» la *capacité des pouvoirs publics à répondre à l'expression (voix) citoyenne*.<sup>52</sup>

### ***Décomposer les objectifs de redevabilité en termes d'approches réactives et préventives***

L'une des questions fondatrices du nouveau domaine d'étude sur la redevabilité inclut les deux éléments clés de la définition du terme : obligation de rendre des comptes et sanctions (Schedler, 1999). «L'obligation de rendre des comptes» suffit-elle à assurer la «redevabilité» ou ce dernier concept implique-t-il *nécessairement* la capacité à sanctionner (Fox, 2007a) ? À l'avenir, il serait utile que les analystes s'intéressent à la variation de l'importance relative accordée aux sanctions dans différentes initiatives de redevabilité. Il est probable que les stratégies qui visent prioritairement à trouver une réponse à des problèmes passés diffèrent de celles qui placent l'accent sur la prévention des abus à venir.

Pour formuler sa définition classique de ce que l'on appelle désormais la théorie du changement, laquelle établit un lien entre transparence et redevabilité, Louis Brandeis

utilise deux propositions causales distinctes. La première est la plus souvent citée : «la lumière du soleil est... le meilleur des désinfectants.», ce qui signifie que les projecteurs publics ont des pouvoirs curatifs. La seconde partie de sa phrase, moins connue, est la suivante : «la lumière électrique [est] le policier le plus efficace» (Brandeis, 1913), ce qui souligne l'effet préventif des projecteurs qui diminuent la probabilité qu'un crime soit commis en premier lieu. Il est clair que ce contraste n'implique pas nécessairement une dichotomie. Mettre l'accent sur les conséquences — sanctions, réparation, compensation — est non seulement juste, mais peut également aider à changer l'ensemble des motivations perçues qui influent sur le comportement de délinquants potentiels. Pourtant dans de nombreux contextes politiques, en particulier dans les situations de fragilité et d'après-conflit, les défenseurs de la redevabilité qui disposent de ressources et d'un espace politique très limités sont souvent contraints à des arbitrages difficiles entre la carotte et le bâton. C'est le défi classique auquel sont confrontés les promoteurs de la «justice transitionnelle» dans le monde entier lorsqu'ils s'efforcent de mettre en place des institutions démocratiques à la suite de régimes autoritaires. La dynamique politique de ces arbitrages possibles entre redevabilités prospectives et redevabilités rétrospectives n'a guère été traitée expressément dans les recherches portant sur la responsabilisation sociale. En première ligne, les militants de la redevabilité, qui agissent dans un contexte institutionnel alliant des risques élevés à de faibles moyens de recours et de réparation, auront plutôt tendance à faire preuve de stratégie et à investir prioritairement leur capital politique limité dans des mesures préventives prospectives.<sup>53</sup>

### ***Réintroduire la redevabilité verticale***

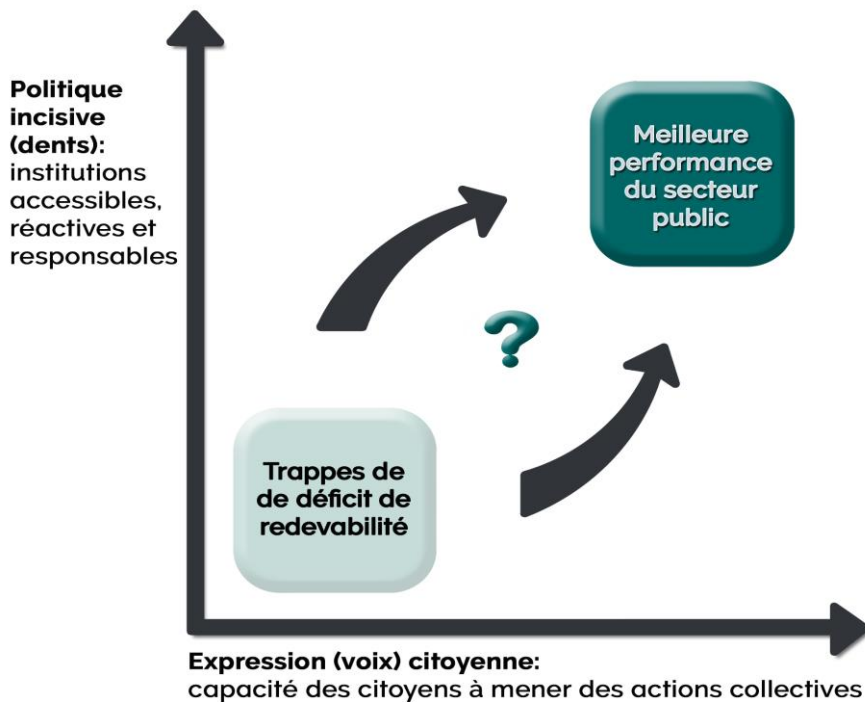
Le cadre conceptuel du Rapport sur le développement dans le monde 2004 établit une distinction entre la voie longue et la voie courte vers la redevabilité. Dans la pratique pourtant, les responsables publics comme les prestataires de service de première ligne sont rarement complètement isolés de la politique électorale.<sup>54</sup> De fait, dans de nombreuses situations, la politisation de l'attribution des services publics est un moyen très courant de contrôle électoral (voir par exemple Fox, 2007 b ; 2012). En outre, lorsqu'elles sont peu démocratiques, les élections portent au pouvoir des responsables politiques souvent désireux et capables de contrôler ou de juguler les organes de surveillance publique dont l'action est essentielle pour fournir des effets incisifs (dents) aux initiatives de responsabilisation sociale. En outre, la combinaison entre manipulation partisane de l'accès aux programmes sociaux et la politisation des organes de surveillance horizontaux peut être préjudiciable à la régularité des élections, ouvrant la voie à des cercles vicieux d'autoreproduction de «trappes de déficit de redevabilité» tant au niveau national que local. D'où la nécessité de compléter les recherches menées

dans les années 1980 et 1990 sur les «transitions vers la démocratie» par de nouveaux cadres d'analyse tenant compte des processus intrinsèquement irréguliers et contestés de «transition vers la redevabilité» au sein de régimes considérés au moins officiellement comme démocratiques (Fox, 2007b).

En analysant les données de l'évaluation de la responsabilisation sociale dix ans après le Rapport sur le développement dans le monde 2004, on constate que la voie courte vers la redevabilité s'est avérée bien moins directe qu'on ne le supposait au départ. Il se pourrait même que sa réussite soit liée à la nécessité de rendre aussi la voie longue plus réactive.<sup>55</sup> Il s'agit en l'occurrence d'identifier les obstacles à la responsabilisation sociale en reconnaissant l'interdépendance des relations de redevabilité verticale, horizontale et diagonale, puisque les difficultés survenant dans l'une de ces dimensions sont susceptibles de déborder sur les autres. La figure 2 montre que l'expression (voix) citoyenne et une politique incisive (dents) doivent se renforcer mutuellement pour éviter les trappes du déficit de redevabilité. La double flèche de ce schéma indique que le soutien mutuel peut davantage prendre la voie de l'expression (voix) citoyenne ou des mesures incisives (dents). Tant qu'on n'aura pas rompu les liens de renfort mutuel entre des bureaucrates et des politiciens qui ne rendent pas compte, ceux-ci sont susceptibles de résister aux efforts de responsabilisation sociale.

Figure 2 :

**Comment sortir des trappes de déficit de redevabilité:**  
diverses combinaisons d'expression (voix) citoyenne et de politiques incisives (dents) sont possibles



### ***Les redevabilités d'échelle comptent***

La question d'échelle doit être considérée comme un élément central de l'étude de la responsabilisation. Les initiatives classiques de responsabilisation sociale portent exclusivement sur le déficit de redevabilité au plan local (voir par exemple Banque mondiale, 2003 ; Mansuri et Rao, 2013). L'hypothèse implicite est que c'est uniquement à l'échelon local que se trouvent tant les causes des «défaillances des pouvoirs publics» que les espaces potentiels d'expression (voix) citoyenne qui permettront d'y remédier. Les métaphores de redevabilité verticale et horizontale n'incluent pas non plus la dimension d'échelle – comment intégrer les différentes strates de l'administration ? Le concept de «redevabilités d'échelle» suggère deux caractéristiques pertinentes. D'une part, il évoque le concept économique d'augmentation du rendement en fonction de l'échelle qui correspond à l'abaissement du coût unitaire des X pour chaque X supplémentaire produit ou distribué : cela revient à dire que plus la redevabilité est exercée, plus elle le sera.<sup>56</sup> Inversement, moins la redevabilité est reconnue et plus il est difficile d'en obtenir plus (comme pour «les trappes du déficit de redevabilité»). D'autre part, les réformes de redevabilité locale ne prennent pas nécessairement «l'ampleur nécessaire» pour avoir de l'influence aux échelons supérieurs, tandis que les réformes nationales de redevabilité ne se répercutent pas automatiquement sur le niveau local et infranational (Fox, 2007b). Il est à noter que ces deux aspects impliquent une appréhension différente de l'échelle : le premier concerne le *volume* de redevabilité généré et le second le *lieu* où elle est générée.<sup>57</sup>

### ***Les stratégies de responsabilisation sociale doivent tenir compte du problème de «l'effet de presser le ballon (squeezing the balloon)»***

Les cibles de la surveillance citoyenne peuvent s'adapter pour y échapper : la corruption s'organise différemment ou les efforts de plaidoyer sont déviés vers d'autres organismes ou d'autres niveaux d'administration. Les corrompus sont souples et leur corruption est fongible. Dans certains programmes de surveillance citoyenne à grande échelle (audits sociaux en Inde ou programme KDP en Indonésie, par exemple), il semble que les fonctionnaires corrompus se soient adaptés en inventant des méthodes plus discrètes de détournement de fonds, délaissant le vol de salaires au profit de la manipulation des factures de matériaux (Shankar, 2010 ; Olken 2009). De fait, dans ces deux programmes nationaux de responsabilisation sociale à grande échelle, on ne trouve guère de mesures incisives (dents) favorisant l'expression (voix) citoyenne, qui témoignent de la disposition et de la capacité de l'administration à sanctionner les fonctionnaires corrompus par la voie hiérarchique. Par ailleurs, si les efforts de



surveillance citoyenne ne concernent que les prestataires de service de première ligne localement, ils laissent de côté le reste de la «chaîne d’approvisionnement» de la gouvernance.<sup>58</sup> Le suivi des programmes, s’il n’est que partiel ou n’a qu’une portée locale, parviendra peut-être à changer la forme du «marché de la corruption», mais pas nécessairement sa *taille* (l’importance des fuites).<sup>59</sup>

### ***Nécessité d’une intégration verticale de la surveillance par la société civile***

Nous partons du principe que la corruption et l’exclusion sociale sont les produits de structures de pouvoir à intégration verticale. Dans la mesure où il existe dans la chaîne de gouvernance des liens multiples qui facilitent la dispersion des efforts de surveillance et de plaidoyer de la société civile, il faut pour y répondre efficacement recourir à des processus parallèles qui présentent également une concentration verticale.<sup>60</sup> Si l’intégration verticale de la surveillance de la société civile aux plans local, régional et national est un premier moyen d’atténuation de l’effet de «presser le ballon», il y a souvent des chaînons manquants entre l’expression (voix) d’une population locale et la politique/supervision citoyenne nationale. Compte tenu de l’existence de coalitions, souvent bien coordonnées entre les anti-redevabilité à différents échelons, les opérations — verticalement intégrées — de contrôle et de plaidoyer de la société civile ne peuvent guère avoir une force supérieure à celle du maillon le plus faible de la chaîne. À l’évidence, il s’agit là d’un défi de taille, même si les exemples en sont peut-être plus nombreux que ne le suggèrent les études sur la politique du développement et la prestation de services. Certes, les travaux sur l’évaluation d’impact ne traitent pas de l’intégration verticale, mais en pratique, partout dans le monde, les OSC ont une grande expérience des stratégies de surveillance et de plaidoyer à intégration verticale et large portée horizontale – comme dans le domaine des élections par exemple. De façon générale, il existe relativement peu d’analyses institutionnelles de l’intensité et de la dynamique des liens entre le niveau local et le niveau national sur lesquelles s’appuient les campagnes de plaidoyer de la société civile dans l’hémisphère sud. De fait, après vingt ans de recherches approfondies sur les relations entre le niveau local et le niveau mondial de la société civile, les efforts des chercheurs pour «réintégrer le niveau national» n’en sont encore qu’à un stade relativement peu avancé.<sup>61</sup>

### ***Les stratégies de sandwich peuvent déplacer le pouvoir par la synergie État/société civile***

Cette assertion s’appuie sur le cadre conceptuel de la «synergie État/société civile» pour appréhender le changement institutionnel (Evans, 1996).<sup>62</sup> Ce processus de relèvement de capacités mutuel qui transcende la division État/société est désigné sous le terme de

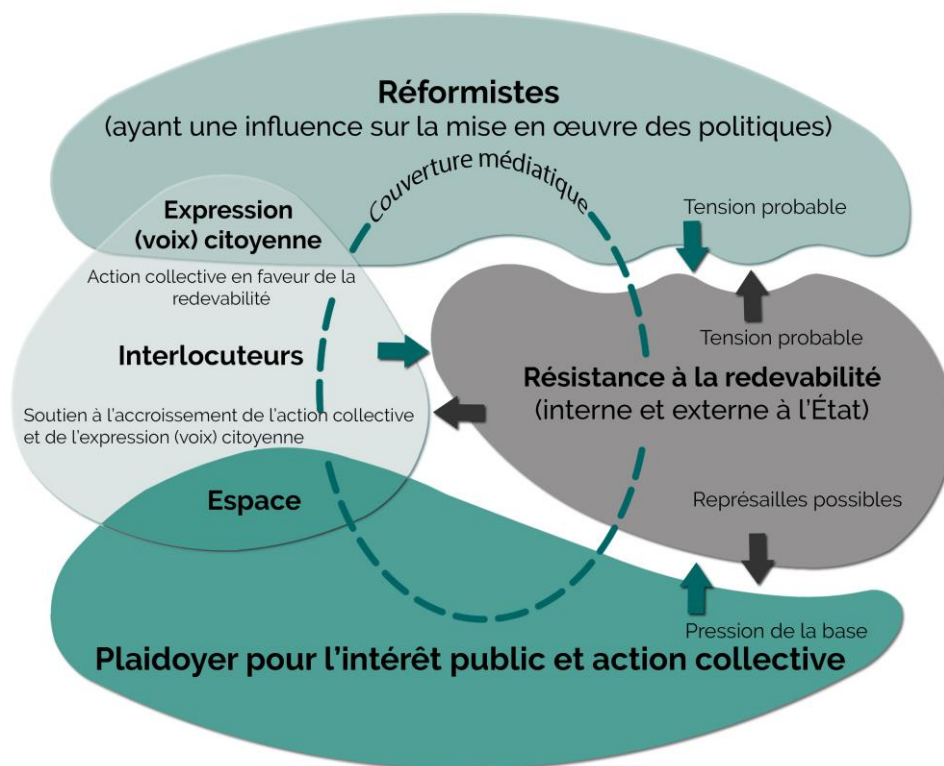


«coproduction» ou «cogouvernance» (Ostrom, 1996 ; Ackerman, 2004). La théorie du changement spécifique ici consiste à la construction de la redevabilité qui est menée par des coalitions de promoteurs de la redevabilité qui transcendent la division État/société et tendent à compenser les forces anti-redevabilité, elles aussi souvent alliées par-delà la division État/société. La notion «stratégie du sandwich» désigne ces coalitions coordonnées regroupant des partisans de la redevabilité intégrés à l'État et à la société (Fox, 1992).<sup>63</sup>

La stratégie du sandwich repose sur l'idée que les forces qui s'opposent à la redevabilité, profondément implantées au sein de l'Etat et dans la société, sont souvent plus fortes que celles qui militent pour la redevabilité. Les efforts visant à sortir de ces «trappes de déficit de redevabilité» ayant toutes les chances de rencontrer une certaine résistance, les conflits sont tout à la fois probables et nécessaires, comme le montre la figure 3. Si les premiers éléments de changement viennent nécessairement du contexte et peuvent être créés de la société ou l'Etat, le principal facteur déterminant d'un déplacement subséquent de l'équilibre des forces en faveur des partisans de la redevabilité est la capacité des promoteurs du changement dans un domaine à en habiliter d'autres, créant ainsi un cercle vertueux.<sup>64</sup> Dans ce scénario de relèvement de capacités mutuel, illustré par la figure 3, les réformateurs au sein de l'appareil étatique doivent être véritablement capables d'apporter quelque chose à leurs homologues au sein de la société, en leur fournissant un soutien effectif et l'espace politique nécessaire pour leur assurer un certain degré de protection contre les représailles qu'on pourrait attendre des intérêts établis.

Figure 3 :

## La stratégie du sandwich L'Ouverture au Sommet Rencontre la Mobilisation à la Base



Source: Version révisée de diagrammes à Fox (1992: 220)

Ce processus d'ouverture mené d'en haut par des champions de la réforme qui rejoint l'action collective menée d'en bas ne représente qu'une des nombreuses approches stratégiques possibles, selon la signification du terme donnée plus haut. Il est clair que d'autres types de campagnes de responsabilisation sont le fruit de pressions à la base, lesquelles peuvent ou non trouver et habiliter des alliés au sein de l'État.

***Parce que le contexte compte, la méthode comparative infranationale est nécessaire pour saisir les variations***

Alors que la méthode comparative peut utilement aider les chercheurs à déterminer le programme de recherche de «ce qui fonctionne et pourquoi», elle est constamment évincée par le débat qualitatif/quantitatif (Fox, 2013). Dans le champ émergent de la recherche sur la redevabilité, peu d'analystes voient en la méthode comparative un vaste champ d'enquêtes au sein duquel les approches quantitative et qualitative sont autant d'outils dont la pertinence et la force varient en fonction des questions. Ceux qui

ont recours à la méthode comparative retiennent souvent l'État-nation comme principale unité d'analyse. L'étude de la responsabilisation sociale nécessite toutefois des approches plus nuancées, capables de tenir compte des irrégularités existant *au sein* des États et des sociétés. En pratique, il y a toutes les chances que les initiatives de changement à grande échelle se déroulent différemment selon les districts, les provinces et les secteurs. D'un point de vue empirique, la méthode comparative infranationale peut révéler des schémas de variation qui seraient autrement masqués par l'homogénéisation des moyennes nationales. D'un point de vue analytique, cette approche permet aux chercheurs de maintenir constants bon nombre de facteurs contextuels clés qui peuvent mettre en évidence les impacts de la variation dans les stratégies spécifiques de changement institutionnel (Snyder, 2001).

# CONCLUSIONS



La présente étude appréhende les données empiriques sous de nouveaux prismes conceptuels afin de transcender la notion de «résultats mitigés» et d'éclairer des approches plus stratégiques de la responsabilisation sociale. Les principaux arguments avancés sont repris ci-après.

Premièrement, la responsabilisation sociale met en jeu diverses interfaces de mobilisation des citoyens et de l'Etat qui recouvrent deux types d'approches qualitatives distinctes : tactiques et stratégiques. Les données des évaluations d'impact montrent que si les approches tactiques produisent des résultats mitigés, les approches stratégiques sont bien plus prometteuses. Les approches tactiques sont limitées, localisées et fondées sur l'information – alors que l'information seule s'avère souvent insuffisante. Un plus large recours à l'innovation, à l'expérimentation et à l'analyse comparative permettra de déterminer les types d'informations qui sont le plus facilement actionnables par les parties prenantes de la redevabilité, ainsi que les canaux de diffusion susceptibles d'encourager l'action collective, de renforcer les moyens d'action des alliés et d'affaiblir les intérêts établis.

À l'inverse, les approches stratégiques de la responsabilisation sociale favorisent des environnements propices à l'action collective, étendent la participation des citoyens au-delà de la sphère locale et essaient de renforcer la capacité des pouvoirs publics à donner suite à l'expression (voix) citoyenne. Jusqu'à présent cependant, tant les défenseurs de la responsabilisation sociale que les sceptiques considèrent que l'expression (voix) citoyenne devrait réussir à elle seule à faire le travail normalement imparti aux institutions publiques horizontales chargées de veiller au respect des obligations de l'État en matière de redevabilité. Peu d'initiatives visant à favoriser l'expression (voix) citoyenne sont menées de front avec des réformes du secteur public qui encouragent la réactivité des pouvoirs publics (comme par exemple des audits/organes d'enquête sur la corruption, des réformes concernant l'accès à l'information, médiateur, accès aux tribunaux, etc.). Parallèlement, les initiatives de responsabilisation sociale fondées sur les nouvelles technologies de l'information visent de plus en plus souvent à «fermer la boucle de retour d'information» — autrement dit à obtenir que les institutions prêtent attention à l'expression (voix) citoyenne. Dans la pratique cependant, la capacité de réponse institutionnelle est souvent aléatoire et la boucle de retour d'information rarement refermée.

Deuxièmement, le domaine de la responsabilisation sociale ayant maintenant généré un corpus substantiel de pratiques, il est opportun de faire le point. À la lumière de ce nouvel exercice de relecture des données des évaluations d'impact, il semble que l'approche de la responsabilisation sociale entre dans sa phase «précoce intermédiaire». Toutefois, alors que la recherche est déjà considérablement à la traîne de la pratique, le travail théorique et conceptuel est encore en retard sur la recherche. L'étude s'achève par une série de propositions conceptuelles motivées dont le but est d'éclairer des stratégies de responsabilisation sociale à fort impact – en insistant sur les possibilités de synergie entre l'expression (voix) citoyenne et une politique incisive (dents), cette dernière étant entendue comme la réaction des pouvoirs publics face à l'expression citoyenne.

Troisièmement, que l'on considère la responsabilisation sociale d'un point de vue pratique ou d'un point de vue analytique, la question de l'échelle est importante. Une extension horizontale de l'expression (voix) citoyenne permet aux exclus d'être mieux représentés, tandis qu'une projection verticale permet de gagner en influence. Lorsqu'ils sont réceptifs, les pouvoirs publics peuvent à la fois instaurer la confiance et créer les conditions propices à une plus grande expression (voix) des citoyens. Mais cela reste plus facile à dire qu'à faire. La dynamique à l'œuvre ne sera pas bien comprise si les principaux organismes d'aide au développement continuent à traiter les «défaillances de pouvoirs publics» comme un problème strictement local, de «bout de la chaîne». <sup>65</sup> Ces arguments plaident donc en faveur d'une combinaison de l'intégration verticale et de l'extension horizontale des capacités de supervision et de plaidoyer de la société civile. Cette extension verticale et «latérale» permettra de combiner l'expression (voix) et la représentation des citoyens, ce qui est essentiel pour transformer profondément les conditions d'interaction entre des citoyens marginalisés et l'État.

En quoi cette attention portée à l'échelle influe-t-elle sur le vaste ensemble d'initiatives de responsabilisation sociale en cours dans le monde et qui ne cesse de croître ? Au plan local, de nombreuses opérations pilotes de petite envergure se prêtent peut-être à une mise à l'échelle et une expansion horizontale, même si seule une analyse contextuelle fine permettra de déterminer lesquelles, dans quels délais et dans quelles conditions. Des réformes importantes sont déjà appliquées à la responsabilisation sociale, mais doivent être étayées davantage par d'autres aménagements au niveau de la gouvernance afin que les ouvertures qu'elles ont créées puissent être élargies et approfondies. Citons l'exemple des audits sociaux réalisés en Inde dans le cadre du programme national de garantie de l'emploi rural et de la participation communautaire dans l'exemple indonésien du programme de développement rural PNPM. Ces deux réformes innovantes sont susceptibles de toucher des dizaines de millions de

personnes. Elles visent toutes deux à permettre l'expression (voix) des plus pauvres, mais les capacités de réponse des pouvoirs publics restent limitées, irrégulières et contestées, et les parties prenantes de la base doivent encore accroître leurs moyens de contrôle et accéder à la table du pouvoir.

En résumé, les stratégies de responsabilisation sociale doivent trouver les moyens de démonter les trappes du déficit de redevabilité en créant des cercles vertueux dans lesquels les citoyens sont encouragés à exprimer leurs opinions, qui pourront ensuite susciter des réformes qui, à leur tour, vont renforcer l'expression (voix) citoyenne. En d'autres termes, ***l'expression (voix) citoyenne a besoin d'une politique incisive (dents) pour être plus mordante – mais une politique incisive (dents) ne saurait être mordante sans une expression (voix) citoyenne.***

## Notes

---

<sup>1</sup> Certains politologues avancent des arguments convaincants selon lesquels les élections – qui sont généralement perçues comme le mécanisme de redevabilité publique par excellence – sont en fait un moyen relativement mal ajusté de demander des comptes aux autorités, d'autant que les électeurs ont souvent un comportement plus prospectif que rétrospectif (Przeworski, Stokes et Manin, 1999). Voir également Peruzzotti et Smulovitz (2006).

<sup>2</sup> Jusqu'à présent, les efforts de responsabilisation sociale axés sur le secteur privé et le secteur public ont évolué séparément, les responsables des politiques de développement se concentrant presque exclusivement sur le secteur public. Pourtant, le premier des 980 000 résultats de recherche de «*social accountability*» sur Google est «*Social Accountability International*», une ONG qui œuvre pour l'amélioration des conditions de travail et des droits des travailleurs dans le secteur privé. La présente étude va porter sur l'application du terme au secteur public, en dehors d'une brève analyse des difficultés à évaluer les effets d'initiatives internationales multipartites et volontaires (voir Fox, 2013). Au début des années 1990, les politiques de sauvegarde des banques multilatérales de développement incluaient des processus de responsabilisation sociale d'avant-garde dans les études d'impact environnemental et les mesures concernant les populations autochtones, le Panel d'inspection de la Banque mondiale également (Fox et Brown, 1998).

<sup>3</sup> Telle a été l'une des conclusions majeures d'une série de travaux de recherche réalisés en 2010 par l'Institute of Development Studies, à la demande de la Transparency and Accountability Initiative (TAI, un consortium de bailleurs de fonds), dans le but d'élaborer un programme d'action (McGee et Gaventa, 2010, Gaventa et McGee, 2013, Joshi, 2013a, Carlitz, 2013, Mejía Acosta, 2013). Bien qu'il soit difficile de déterminer le montant total des financements alloués aux travaux sur la transparence et la redevabilité dans les pays du Sud, les bailleurs de fonds de l'initiative TAI y allouent à eux seuls environ 200 millions de dollars par an (qui proviennent surtout de fondations privées et de la coopération britannique). Ces ressources concernent des travaux d'ordre général sur la transparence de l'action publique, mais n'incluent pas les dépenses des administrations nationales, les budgets participatifs municipaux, les financements de la Banque mondiale, de la plupart des organismes d'aide bilatérale ou des OSC internationales disposant de programmes d'envergure sur la responsabilisation sociale comme CARE et World Vision International.

<sup>4</sup> La plupart des études d'impact examinées ici sont soit des expériences de terrain soit de vastes études quantitatives avec N, de sorte que l'on puisse comparer des éléments comparables (des pommes avec des pommes) au plan de la méthodologie.

<sup>5</sup> Cette analyse se base sur des entretiens menés avec 15 membres du personnel et consultants de la Banque mondiale participant à des programmes de responsabilisation sociale et de gouvernements ouverts.

<sup>6</sup> Le terme «théorie du changement» est utilisé ici par convention, mais comme le signale Tiago Peixoto, il serait plus précis d'employer celui d'«hypothèse» (2014).

<sup>7</sup> Bien que le Rapport sur le développement dans le monde 2004 n'ait pas utilisé le terme de «responsabilisation sociale», il portait essentiellement sur les rapports entre les citoyens et l'Etat niveau local.

<sup>8</sup> Par exemple, si l'approche mandant-mandataire s'applique à des efforts visant à faire entendre la voix des parents pour le bien des écoles, alors les enseignants jouent en principe le rôle de mandataires et doivent faire face à une chaîne de mandants officiels, parmi lesquels les élus qui nomment les autorités scolaires, les chefs d'établissement et les directeurs qui supervisent directement les enseignants, ainsi que les parents qui formulent des revendications à l'endroit de l'école et, souvent, des acteurs politiques externes qui peuvent avoir une influence sur l'embauche ou le renvoi d'enseignants. Ces mandants multiples peuvent avoir des intérêts antagonistes. L'approche mandant-mandataire classique définit le problème selon la façon dont les mandants créent des incitations pour influencer le comportement des mandataires et encourager le respect des règles, mais elle ne parvient pas à expliquer ce qui se produit lorsque des mandants multiples ont des objectifs contradictoires (voir cependant Whitford, 2005).

<sup>9</sup> Pour résoudre son problème de la séparation interne de l'offre et la demande de réformes de la gouvernance, la Banque mondiale a été restructurée de façon à réunir ces unités sous un nouveau pôle de pratiques mondiales sur la gouvernance.

<sup>10</sup> Les études clés sont celles de Paul (1992), Goetz et Jenkins (2001), Avritzer (2002), Ackerman (2005) et Isunza (2006). En outre, le programme de solidarité nationale multisectorielle du Mexique (1989-1994) comprenait des éléments essentiels d'une responsabilité partagée entre l'État et la société, qui ont produit des résultats mitigés (Cornelius, Craig et Fox, 1994). L'analyse institutionnelle d'Ackerman fait un tour d'horizon des expériences de redevabilité diagonale au début des années 2000 (2005).

<sup>11</sup> Pour une revue d'un corpus d'évaluations connexes d'initiatives fondées sur l'information vues sous un angle différent, voir Kossack et Fung (2014).

<sup>12</sup> Comme l'a indiqué un spécialiste chevronné des sciences biomédicales qui a beaucoup travaillé sur le processus consistant à traduire des preuves scientifiques en médicaments viables, «pour savoir si cette validation est acceptée comme un fait, il faut une définition précise du concept testé et un système ou un cadre applicable au test dans lequel le principe devrait donner un résultat positif s'il fonctionne». Paul Liebowitz, ancien directeur de biotechnologie à Schering (communication par courrier électronique du 26 mars 2014).

<sup>13</sup> Woolcock analyse cette question de validité externe dans le contexte de la généralisation des résultats des expériences de terrain aux actions de développement (2013).

<sup>14</sup> La formulation dichotomique du sous-titre de la méta-analyse de Mansuri et Rao («la participation fonctionne-t-elle ?») a suscité un débat houleux sur cette étude au sein de la Banque mondiale (2013).

<sup>15</sup> Pour un exemple de différentes perspectives sur les critères appropriés à l'évaluation d'impact, voir l'expérience des audits sociaux dans le cadre du programme d'emploi rural dans l'État d'Andhra Pradesh (Inde). Une étude statistique a révélé que 87 % des montants volés n'ont pas été recouverts — dans le cadre d'une évaluation globale d'impacts modestes (Afridi et Iversen, 2013). Pourtant, du point de vue de l'un des hauts responsables publics chargés de la promotion des audits sociaux, avec «une perspective comparative, ils réaliseraient que recouvrer 100 roupies volées serait considéré comme un énorme succès dans la plupart des autres États de l'Inde et, en fait, dans la majorité des pays en développement. Dire que



recouvrer 13 % de l'argent est insignifiant, c'est vivre un conte de fées» (Sowmya Kidambi, communication par courrier électronique du 22 février 2014). Et d'ajouter que – contrairement à d'autres États de l'Inde – les militants locaux qui ont soutenu les demandes d'informations concernant le programme d'emploi rural n'ont pas été assassinés.

<sup>16</sup> Le champ d'application de la littérature sur l'évaluation des effets liés à la responsabilisation sociale n'est pas homogène, dans la mesure où il couvre essentiellement un petit nombre d'outils – comme la diffusion de l'information au niveau local ou des efforts de surveillance collective. Il existe moins de données sur l'incidence des mécanismes de règlement des plaintes ou de l'accroissement du suivi des politiques publiques par les citoyens par exemple. De plus, beaucoup d'évaluations d'impact se limitent à des initiatives témoins, et peu s'adressent à des stratégies de responsabilisation sociale existantes et de grande envergure à l'échelle nationale (comme les audits sociaux en Inde, l'élaboration de budgets participatifs au Brésil et les conseils d'aide alimentaire de proximité au Mexique). L'étude d'Olken sur le vaste programme KDP en Indonésie en est une exception notable (2007).

<sup>17</sup> Le même auteur a montré par la suite que les autorités locales étant passées maîtres dans l'art de dissimuler leurs actes de corruption, les communautés n'avaient pas les capacités suffisantes pour assurer la surveillance des projets au niveau local (Olken, 2009) – du moins jusqu'à ce que les routes soient lessivées complètement à la saison des pluies suivantes. On voit bien ici la distinction entre le suivi communautaire qui détecte les problèmes, mais manque d'influence par la suite, et le suivi communautaire qui manque déjà de capacités pour déceler les problèmes.

<sup>18</sup> Bien que l'expérience réalisée dans le cadre de l'étude n'ait pas recensé des sanctions pénales, Scott Guggenheim, ancien point focal du KDP à la Banque mondiale, révèle que «le KDP a déjà aidé à incarcérer plus de 72 fonctionnaires corrompus. C'est plus que tout ce que le Bureau de l'intégrité de la Banque mondiale a pu réaliser à l'échelle mondiale» (communication par courrier électronique du 18 mai 2014).

<sup>19</sup> Scott Guggenheim (Jakarta, communication par courrier électronique du 3 février 2014). Il fait également remarquer que l'expérience de terrain avait été encouragée par l'effet de choc qu'avait produit la toute première promesse d'effectuer des audits et d'en diffuser les résultats. Cet effet a peut-être été temporaire, car les autorités locales ont par la suite appris que les audits étaient rarement suivis de sanctions officielles. De plus, les auditeurs eux-mêmes – qui ne s'étaient pratiquement jamais rendus dans les villages concernés auparavant — ont fait preuve d'une diligence particulière parce que le chercheur a conduit l'expérience sur le terrain. Par conséquent, «pour la première fois, les auditeurs publics ont été payés à temps, ils ont reçu leurs indemnités de voyage, ont été supervisés sur le terrain et quelqu'un a vérifié leur travail».

<sup>20</sup> Scott Guggenheim (Jakarta, communication par courrier électronique du 21 avril 2014).

<sup>21</sup> Audrey Sacks, Banque mondiale (Jakarta, communication par courrier électronique du 26 janvier 2014).

<sup>22</sup> Sur la question du conflit d'intérêts lorsque des chefs d'établissements scolaires supervisent leurs collègues, voir Barr et Zeitlin (2011).

---

<sup>23</sup> Un récent projet témoin de suivi communautaire couvrant neuf États de l'Inde a confirmé cette tendance : les dispositifs institutionnels permettant aux parents de participer à la supervision et la gestion des écoles n'ont pas fonctionné nulle part (CPR 2014 : 30).

<sup>24</sup> Comme l'a déclaré le coauteur du rapport de l'OSC en guise de conclusion : «si les gens ne considèrent pas l'école comme «leur» école ou comme l'école du «village», leur mobilisation est également faible, quel que soit le volume d'informations que vous leur donnez» (Rukmini Banerji, communication par courrier électronique, Pratham, 4 mars 2014).

<sup>25</sup> L'auteur l'a signalé au personnel du bureau de la Banque mondiale au Mexique en 1996, en faisant remarquer que leur soutien au financement de municipalités rurales décentralisées – bien qu'ayant donné des résultats positifs dans l'État d'Oaxaca – renforçait dans le même temps des administrations autoritaires dans d'autres États comme celui du Chiapas (Fox, 1997).

<sup>26</sup> Kossack et Fung ajoutent une distinction importante entre les interventions suscitées par l'accès à l'information qui mettent à la disposition des citoyens des données sur la performance des services publics et celles qui mettent en jeu des indicateurs permettant spécifiquement aux citoyens de comparer leurs services avec d'autres (2014). De plus, Loewenstein, Sunstein et Golman analysent les effets de la diffusion de l'information du point de vue de l'économie comportementale (2014).

<sup>27</sup> Le terme «cadre propice» est rarement défini avec précision. Aux fins du présent document, il fait référence à des actions menées par des alliés externes qui présentent deux caractéristiques : i) ils réduisent les risques et les coûts (réels ou perçus) souvent inhérents à l'action collective ; et ii) ils renforcent l'efficacité réelle ou perçue de l'action collective en augmentant la probabilité et/ou l'ampleur d'une réponse institutionnelle positive. Merci à Tiago Peixoto d'avoir encouragé une définition claire de ce terme. Pour une étude qui définit les modalités de ce cadre propice en rendant compte du niveau actuel de l'application des politiques de sauvegarde de la Banque mondiale dans le cadre de dix projets de développement rural, voir Fox et Greshman (2000).

<sup>28</sup> Sur la décentralisation démocratique précisément, voir entre autres Ribot (2002), Ribot et Larson (2005) et Fox (2007b).

<sup>29</sup> Sur les «défaillances des pouvoirs publics», un concept similaire aux «défaillances du marché», voir Mansuri et Rao (2013) et Devarajan, Khemani et Walton (2014).

<sup>30</sup> La documentation de la recherche sur les initiatives de responsabilisation sociale dans le secteur de la santé est de plus en plus importante. Voir Boydell et Keesbury (2014), Freedman et Schaaf (2013), et Hecht et al. (2014).

<sup>31</sup> Pour une application du concept de chaînes de causalité à la responsabilisation sociale, voir Joshi (2013).

<sup>32</sup> La seule exception est une phrase mentionnée dans un article publié ultérieurement, selon laquelle sur la moitié des écoles qui n'ont pas reçu leurs subventions après la campagne d'information, «47 % se sont plaintes ou ont protesté auprès de certaines autorités formelles ou informelles qui pouvaient transmettre ces plaintes à d'autres ou y donner suite» (Reinikka et Svennson, 2011: 959). Leur modèle de causalité supposait explicitement que, puisque

---

l'information ouvre la voie à la contestation, c'est l'accès plutôt que l'action collective en elle-même qui compte : «une manifestation effective et la menace de se faire entendre ont peut-être découragé les élites politiques locales à détourner les ressources allouées aux écoles, en tout équilibre, il n'y a aucune raison de penser qu'il existe une corrélation entre l'incidence de l'expression (voix) citoyenne et le détournement des fonds au niveau local» (2011 :959). On ne sait toutefois pas si cette hypothèse a été vérifiée.

<sup>33</sup>L'élaboration de budget participatif peut être considérée comme un acte de responsabilisation sociale, dans la mesure où elle fait appel à des processus destinés à surveiller et encourager la réponse des pouvoirs publics à l'action citoyenne.

<sup>34</sup> La dynamique de la participation et l'incidence de l'élaboration de budget participatif varient énormément, aussi bien au Brésil qu'au plan international (voir par exemple Baiocchi, Heller et Kunrath Silva, 2013 ; Goldfrank, 2011 ; Wampler, 2007). La reprise du concept brésilien de budget participatif au niveau international est remarquable, bien que certains éléments clés se perdent souvent en cours de traduction (Ganuza et Baiocchi, 2012 ; Goldfrank, 2011). De façon indépendante, des stratégies similaires ont également été appliquées à grande échelle durant la campagne de planification décentralisée au Kerala (Heller, Harilal et Chaudhuri, 2007), et depuis des générations dans des villages autochtones d'Oaxaca (Díaz-Cayeros, Magaloni et Ruiz-Euler, 2014 ; Fox et Aranda, 1996). Pour une revue de l'importante littérature sur ce thème, voir Speer (2012).

<sup>35</sup> Selon Walter Flores, un membre de l'organisation de la société civile guatémaltèque, défenseur de la politique de santé et responsable du réseau international de cercles de professionnels de la responsabilisation sociale dans le domaine de la santé, l'étude de Björkman et Svensson «est la plus influente. Elle a cependant créé en même temps une certaine confusion, car [dans la plupart des pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie où nous travaillons], l'interaction entre les communautés et les prestataires de service sont... souvent tendus à cause du rapport de force. Or, cette étude traite cette interaction comme un acquis, en supposant que tous les prestataires de service sont disposés à dialoguer et échanger avec les communautés... [De plus,] dans le cadre de cette expérience, les services de santé pouvaient compter sur les ressources dont ils avaient besoin (médicaments, équipements, personnel)...» (*Centro de Estudios para la Equidad y Gobernanza en los Sistemas de Salud*, Guatemala, communication par courrier électronique du 22 avril 2014, traduction de l'auteur).

<sup>36</sup> Les principales contributions conceptuelles à l'étude sur les travailleurs sociaux de première ligne incluent l'étude par Lipsky des «fonctionnaires de la rue» comme preneurs de décisions (1980), ainsi que du focus par Long sur les relations entre l'État et la société (1984) et des cadres incitatifs du Rapport sur le développement dans le monde 2004 (Banque mondiale, 2003).

<sup>37</sup> Yamini Aiyar, membre de l'Initiative indienne pour la redevabilité, émet l'hypothèse que «la loi sur le droit à l'information a été élaborée de façon tactique pour faire appel aux outils de l'administration – dossiers et paperasse. Le mouvement en faveur de cette loi a bien fait attention de parler le langage de l'administration en définissant la transparence et en élaborant les mécanismes par lesquels on assure cette transparence. Donc, lorsqu'une demande d'information est soumise en vertu de cette loi, l'administration doit ouvrir un «dossier», et lorsqu'un dossier est ouvert, il devient nécessaire de répondre à la demande (même si la réponse est mal conçue ou exprime un rejet, comme c'est souvent le cas). Il s'agit là de l'un des atouts les plus importants de cette loi, qui constitue également une contrainte comme elle

donne aux autorités la possibilité d'encadrer ce qu'on entend par «transparence» — la transparence consiste alors à répondre aux demandes et non à publier des informations de façon proactive. Pourtant, cette loi renforce aussi l'usage même des outils qui permettent à l'administration de ne pas être réceptive... [Elle] renforce... l'importance du suivi du processus et de l'ethnographie dans l'étude de la responsabilisation sociale» (communication par courrier électronique du 29 juin 2014).

<sup>38</sup> Merci à Anu Joshi d'avoir suggéré de clarifier ces définitions, et à Jeff Unsicker pour son retour d'information.

<sup>39</sup> Cet accent mis sur des informations pouvant donner lieu à des actions et sur la perception des utilisateurs se fonde sur l'étude passionnante de la transparence ciblée par Fung, Graham et Weil (2007).

<sup>40</sup> Pour un autre exemple du traitement inefficace de l'information, examinons une expérience de terrain qui a permis de vérifier les effets de la diffusion d'informations impartiales sur la corruption municipale juste avant les élections au Mexique. L'effet le plus notable a été une très faible baisse de la participation aux élections. L'étude indique que les informations publiées sur la «corruption politique généralisée» ont été vérifiées (Chong et al. 2011). Cependant, le message véhiculé dans le cadre de l'étude consistait en fait en un petit diagramme circulaire imprimé sur un prospectus qui indiquait, parmi d'autres chiffres sur les dépenses municipales, le pourcentage desdites dépenses «qui n'était pas conforme à la réglementation» (traduction de l'auteur). L'étude ne dit pas si les résidents étaient susceptibles d'interpréter cette information plutôt muette et les données visuelles assez subtiles qui l'accompagnaient comme une preuve manifeste de «corruption généralisée».

<sup>41</sup> Ce dernier point met en avant deux des nombreuses limites de l'analogie des vaccins mentionnée plus haut. Premièrement, les vaccins doivent être uniformes, alors que les interventions de responsabilisation sociale peuvent varier. Deuxièmement, lorsque les vaccins sont efficaces, ils le sont par eux-mêmes – contrairement à la plupart des initiatives de responsabilisation sociale, dont l'efficacité dépend parfois de réformes complémentaires en matière de gouvernance.

<sup>42</sup> L'élaboration de budget participatif est l'approche de responsabilisation sociale qui a été étudiée dans le plus grand détail dans différents contextes, y compris dans le cadre de recherches comparatives transnationales (voir par exemple Baocchi, Heller et Silva, 2011 ; Wampler, 2007 et Goldfrank, 2011). Plus généralement, Gaventa et McGee (2010), Joshi (2014) et O'Meally (2013) sont les travaux les plus complets réalisés jusqu'à présent sur les dynamiques contextuelles.

<sup>43</sup> Pour une application qui aborde les conditions restrictives dans lesquelles la théorie mandant-mandataire prend en compte des mandants multiples – dans le cas de l'explication des réformes environnementales de la Banque mondiale, voir Neilson et Tierney (2003).

<sup>44</sup> Cette exigence méthodologique se heurte aussi à la tendance du praticien à apprendre par la pratique, qui implique des adaptations en temps réel en fonction des retours d'information sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas (voir par exemple Hall, Menzies et Woolcock, 2014).

<sup>45</sup> Les praticiens du développement s'intéressent de plus en plus aux mécanismes de retour d'information, une approche qui consiste à faire remonter l'expression (voix) citoyenne. Le «retour d'information» laisse implicitement de côté deux questions essentielles – qui définit les points auxquels le retour d'information est censé répondre ? Et dans quelle mesure et comment l'expression (voix) citoyenne peut-elle influencer la conduite institutionnelle ? De l'avis de nombreux défenseurs des nouvelles technologies, il est difficile d'ignorer des expressions (voix) citoyennes mises ensemble, mais cette question empirique reste ouverte. Le principe de «fermeture de la boucle de retour d'information» commence à peine à répondre aux questions mentionnées plus haut (voir par exemple Gigler et Baivur, 2014). L'organisation *Integrity Action* agit en ce sens en s'efforçant de documenter les réponses institutionnelles assorties de «taux de correction» spécifiques au contexte (Galtung, 2013).

<sup>46</sup> Comme le dit Rosie McGee : «L'agrégation peut n'être qu'une question de chiffres et d'échelle, et une mesure technique. La représentation implique une médiation et un cadrage, et elle est politique» (*Institute for Development Studies*, communication par courrier électronique, 18 juin 2014).

<sup>47</sup> Sur l'évolution de la redevabilité des dirigeants d'organisations de masse avec accroissement d'échelle, voir Fox (2007b).

<sup>48</sup> Au cours d'une conférence-débat organisée dans le cadre de l'initiative de CARE pour l'établissement de fiches d'évaluation communautaires des services de santé au Malawi, l'une des fonctionnaires concernées a par exemple déclaré : «Avant l'introduction des fiches, il était impossible de réunir ces deux groupes de personnes [membres de la communauté et du personnel des services de santé publique]. En effet, les membres de la communauté ont le sentiment que s'ils critiquent les services de santé... [et ensuite] ils tombent malades et se rendent au centre de santé, on leur fera une injection mortelle... Les fiches d'évaluation ont donc contribué à améliorer les systèmes de retour d'information et de redevabilité entre prestataires et utilisateurs. Un lien a été établi entre les résultats apparaissant sur les fiches, la gestion interne et les mécanismes d'incitation. L'expression (voix) citoyenne s'en est trouvée renforcée et... cela a aussi incité les utilisateurs à revendiquer une responsabilité, à assumer une propriété communautaire. » (Diana Khonje, Directrice de l'Unité de santé reproductive au ministère de la santé du Malawi, intervention au *Woodrow Wilson International Center for Scholars*, 5 mai 2014).

<sup>49</sup> La presse indienne a fait état d'au moins 41 cas de décès de personnes ayant demandé des informations. Remerciements à Suchi Pande pour le travail de collecte de données (Rajasthan (Inde), courrier électronique en date du 23 juin 2014).

<sup>50</sup> Exception faite d'Ackerman (2005).

<sup>51</sup> Tilly définit les droits comme des «revendications opposables à l'État» (1998, pp. 56–57). Cette approche est bien plus concrète que les approches normatives de la notion de droits.

<sup>52</sup> Voir Blair (2011) pour un aperçu de la dynamique de prise en compte de la responsabilisation sociale par l'État.

<sup>53</sup> Par exemple, selon le panorama dressé par Holloway des initiatives locales de responsabilisation sociale au Népal, on relève peu de cas de «citoyens réclamant la restitution

---

d'argent leur ayant été volé, ou désireux de saisir la justice à cet effet. Au contraire, les citoyens déclarent avec enthousiasme aux fonctionnaires et pouvoirs publics :

- a. qu'ils connaissent maintenant leurs droits et les prestations auxquelles ils ont accès ;
- b. qu'ils savent maintenant qu'ils ont été spoliés et que leurs droits ont été bafoués ;
- c. qu'ils sont décidés à ne pas accepter que cela se reproduise ;
- d. qu'ils préviennent les fonctionnaires et les pouvoirs publics qu'à l'avenir ils seront attentifs aux abus éventuels » (2013 : 11).

<sup>54</sup> Si l'on veut par exemple comprendre pourquoi les taux d'absentéisme des enseignants sont très élevés dans un contexte donné, l'approche tactique de la responsabilisation sociale s'attachera au suivi des comportements et préconisera l'application de sanctions en cas de non-respect du règlement et/ou de primes pour récompenser de bonnes performances. L'approche stratégique consistera à se demander aussi qui sélectionne les enseignants à l'embauche et sur quels critères – il peut alors arriver que l'on constate que le clientélisme politique occupe une place importante aux plus hauts niveaux du système. Les infirmiers ou les enseignants «fantômes» qui disposent d'un appui politique ont généralement une capacité très élevée à résister au contrôle des parents ou des ONG, comme le soulignent Banerjee, Glennerster et Duplo (2008). Sur la politisation clientéliste d'une approche classique de la responsabilisation sociale (gestion locale des écoles), voir aussi Altschuler (2013).

<sup>55</sup> Par exemple, l'impact des fameuses évaluations citoyennes (citizen report cards) de Bangalore sur la performance du secteur public n'a atteint son impact maximum qu'après l'élection d'un premier ministre réactif – combinant une politique incisive (dents) et l'expression (voix) citoyenne (Paul, 2006). Ce point souligne les chaînons manquants du débat sur la «voie courte» vers la redevabilité – pour qu'elle fonctionne, il faut souvent passer par la «voie longue» de l'élection de personnalités politiques responsables. Sur les initiatives d'e-gouvernance à Bangalore, voir Ranganathan (2012).

<sup>56</sup> Robert Putnam fait un commentaire similaire à propos du capital social (1993).

<sup>57</sup> Merci à Rosie McGee d'avoir suggéré cette clarification (Institute for Development Studies, courrier électronique en date du 18 juin 2014).

<sup>58</sup> À la Banque mondiale, les professionnels de la responsabilisation sociale se sont montrés plus réceptifs à la dynamique des échelles que la plupart des chercheurs. Voir Agarwal, Heltberg et Diachok (2009) pour un exposé utile du passage à l'échelle supérieure.

<sup>59</sup> Voir Zimmerman (2014) pour une analyse théorique et empirique approfondie des dynamiques des effets de l'adaptation de la corruption.

<sup>60</sup> Cette idée a été initialement formulée dans le cadre d'un suivi indépendant des projets de la Banque mondiale par des OSC (Fox, 2001). En ce qui concerne le concept voisin de «plaidoyer par strates» de l'International Budget Partnership, voir Garza (2013). Pour des exemples spécifiques de surveillance verticale des services publics par des OSC, on peut citer SEND-Ghana (Dogbe et Kwabena-Adade, 2012), Textbook Count aux Philippines (Guerzovich et Rosenzweig, 2013), le travail de Slum/Shackdwellers International (d'Cruz *et al.* ; 2014), ainsi qu'une opération pilote de suivi de l'éducation nationale en Inde menée avec le soutien du gouvernement fédéral (CPR, 2014).



---

<sup>61</sup> Voir par exemple entre autres Brown et Fox (1998), Gaventa et McGee (2010), Gaventa et Barrett (2012). Le concept, emprunté à la sociologie politique, de «changement d'échelle» en tant que stratégie de mouvement social est très pertinent (Tarrow, 2010).

<sup>62</sup> Parmi les travaux pertinents sur la synergie État/société civile, voir notamment : Ostrom (1996), Evans (1996), Fox (1992, 1996, 2004, 2007), Tandler (1997), Goetz et Jenkins (2001), Heller (2001), Borrás (2001), Avritzer (2002), Ackerman (2004), Houtzager et Moore (2005), Isunza Vera et Olvera (2006), Abers et Keck (2009), Gaventa et McGee (2010), Baiocchi, Heller et Silva (2011), DRC (2011), Gaventa et Barrett (2012), Tembo (2013), O'Meally (2013), Schommer et al. (2013).

<sup>63</sup> La stratégie du sandwich pourrait servir à décrire deux des plus vastes stratégies de responsabilisation sociale en cours dans l'hémisphère sud, le programme PNPM de développement rural des villages en Indonésie (précédemment programme KDP) et les audits sociaux du programme national de garantie de l'emploi dans l'État d'Andhra Pradesh en Inde (Guggenheim, 2006 ; Friedman, 2013 ; Aiyar, Kapoor Mehta et Mehta, 2013 ; Maiorani, 2014). Au Mexique, les Conseils communautaires pour l'alimentation appliquent cette même stratégie depuis près de trente ans (Fox, 1992 ; 2007 b), et leurs instances de supervision sociale à intégration verticale ont perduré pendant de nombreuses années. L'autonomie de ces conseils a fini par s'éroder après la purge dont leurs alliés au sein de l'Etat ont fait l'objet, réduisant leur action à quelques enclaves régionales.

<sup>64</sup> En Inde l'opération pilote de suivi par la population des nouvelles réformes des droits de l'enfant a adopté cette démarche de cercle vertueux (CPR, 2014). Kuris (2014) est l'une des rares études des efforts de l'agence de lutte contre la corruption qui montre comment ceux-ci sont dopés par l'effet d'une synergie implicite entre l'État et la société civile.

<sup>65</sup> La métaphore du «bout de la chaîne» empruntée à la politique environnementale fait référence à la différence entre la «réduction à la source» — réduction de l'utilisation et de l'émission de matières toxiques — et les efforts de nettoyage des polluants après coup — en installant par exemple des épurateurs sur les cheminées. Cette opposition rappelle la distinction faite en médecine entre traiter les symptômes et traiter la maladie. Dans le domaine de la responsabilisation sociale, cela reviendrait par exemple à souligner la différence entre contrôler l'absentéisme des prestataires de service pour les sanctionner au besoin et transformer les relations entre les prestataires et la communauté à laquelle ils sont censés fournir un service – ou encore, changer les procédures de recrutement, de formation et de licenciement afin de n'embaucher, dès le départ, que des prestataires motivés.

---

## Références

Abers, Rebecca Neaera and Margaret Keck, “Mobilizing the State: The Erratic Partner in Brazil’s Participatory Water Policy,” Politics and Society, 37(2), June 2009

Ackerman, John, “Co-Governance for Accountability: Beyond ‘Exit’ and ‘Voice’,” World Development, 32(3), 2004

----- “Human Rights and Social Accountability,” Social Development Papers, No. 86, May, 2005 (World Bank)

Agarwal, Sanjay, Rasmus Heltberg and Myrtle Diachok, “Scaling up Social Accountability in World Bank Operations,” World Bank, Social Development Department, May 2009

Aiyar, Yamini, Soumya Kapoor Mehta, Salimah Samji, “Strengthening Public Accountability: Lessons from Implementing Social Audits in Andhra Pradesh,” Engaging Accountability Working Paper Series, New Delhi: Accountability Initiative, n.d.

----- “India: Implementing Social Audits,” in Kalinidhi Subbarao et al., eds., Public Works as a Safety Net: Design, Evidence and Implementation, Washington DC: The World Bank, 2013

Altschuler, Daniel, “How Patronage Politics Undermines Parental Participation and Accountability: Community-Managed Schools in Honduras and Guatemala,” Comparative Education Review, 57(1), February 2013

Avritzer, Leonardo, Democracy and the Public Space in Latin America, Princeton: Princeton University Press, 2002

----- Participatory Institutions in Democratic Brazil, Baltimore: Johns Hopkins University Press, 2009

Baiocchi, Gianpaolo, Patrick Heller, Marcelo Kunrath Silva, Bootstrapping Democracy: Transforming Local Governance and Civil Society in Brazil, Palo Alto: Stanford University Press, 2011

Banerjee, Abjihit, Rachel Glennerster and Esther Duflo, “Putting and Band-aid on a Corpse: Incentives for Nurses in the Indian Public Health Care System,” Journal of the European Economic Association, 6(2-3) 2008

Banerjee, Abjihit, Rukmini Banerji, Esther Duflo, Rachel Glennerster and Stuti Khemani, “The Pitfalls of Participatory Programs: Evidence from a Randomized Evaluation in Education in India,” American Economic Journal: Economic Policy, 2(1), 2010



Barr, Abigail and Andrew Zeitlin, “Conflict of Interest as a Barrier to Local Accountability,” CSAE Working Paper (Center for the Study of African Economies), WPS/2011-13 August, 2011

Barr, Abigail, Frederick Mugisha, Pieter Serneels and Andrew Zeitlin, “Information and Collective Action in Community-based Monitoring of Schools: Field and Lab Experimental Evidence from Uganda” Working paper, 2012

Basu, Kaushik, “The Method of Randomization, Economic Policy, and Reasoned Intuition,” Policy Research Working Paper, 6722, Washington, DC: World Bank, 2013

Besley, Timothy, Rohini Pande, and Vijayendra Rao, “Participatory Democracy in Action: Survey Evidence from South India,” Journal of the European Economic Association, 3(2-3), April-May, 2005

Björkman, Martina and Jakob Svensson, “Power to the People: Evidence from a Randomized Field Experiment on Community-Based Monitoring in Uganda,” Quarterly Journal of Economics, 124(2), May, 2009

Björkman Nyqvist, Martina, Damien de Walque and Jakob Svensson, “Information is Power: Experimental Evidence of the Long Run Impact of Community Based Monitoring,” January, 2014

Blair, Harry, “Gaining State Support for Social Accountability,” in Sina Odugbemi and Taeku Lee, eds., Accountability through Public Opinion: From Inertia to Public Action, Washington: World Bank, 2011

Borras, Saturnino M., “State–Society Relations in Land Reform Implementation in the Philippines,” Development and Change, 32, 2001

Boydell, Victoria and Jill Keesbury, “Social Accountability: What are the Lessons for Improving Family Planning and Reproductive Health Programs? A Review of the Literature,” The Evidence Project, July 2014, draft

Brandeis, Louis, “What Publicity Can Do,” Harper’s Weekly, Dec. 20, 1913, <http://www.law.louisville.edu/library/collections/brandeis/node/196>

Brown, L. David and Jonathan Fox, “Assessing the Impact of NGO Advocacy Campaigns on World Bank Projects and Policies,” in Jonathan Fox and L. David Brown, eds., The Struggle for Accountability: The World Bank, NGOs and Grassroots Movements, Cambridge: MIT Press 1998

Cameron, Maxwell A., Eric Hershberg and Kenneth E. Sharpe, eds., New Institutions for Participatory Democracy in Latin America, New York: Palgrave MacMillan, 2012

Carlitz, Ruth, “Improving Transparency and Accountability in the Budget Process: An Assessment of Recent Initiatives,” Development Policy Review, 2013, 31

Center for Policy Research (CPR), “Documentation of the NCPCR Community Monitoring Pilot of the Right of Children to Free and Compulsory Education Act 2009: Overview of 9 States, A Draft Report,” New Delhi: CPR/UNDP, 2014

Chong, Alberto, Ana L. De La O, Dean Karlan, and Leonard Wantchekon, “Looking Beyond the Incumbent: The Effects of Exposing Corruption on Electoral Outcomes,” NBER Working Paper, No. 17679, December 2011

Cornelius, Wayne, Ann Craig and Jonathan Fox, eds., Transforming State-Society Relations in Mexico: The National Solidarity Strategy, La Jolla: University of California San Diego, Center for US-Mexican Studies, 1994

Cornwall, Andrea and Vera Schattan Coelho, eds., Spaces for Change?: The Politics of Citizen Participation in New Democratic Arenas, London: Zed 2007

D’Cruz, Celine, Sonia Fadrigio Cadornigara and David Satterthwaite, “Tools for Inclusive Cities: The Roles of Community-Based Engagement and Monitoring in Reducing Poverty,” IIED Working Paper, International Institute for Environment and Development, June 2014

Devarajan, Shantayanan, Stuti Khemani, and Michael Walton, “Can Civil Society Overcome Government Failure in Africa?” World Bank Research Observer, 29 (1), 2014 (first published online October 10, 2013)

DRC (Development Research Centre), “Blurring the Boundaries: Citizen Action Across States and Societies,” Brighton: Institute of Development Studies, 2011

Díaz-Cayeros, Alberto, Beatriz Magaloni, and Alexander Ruiz-Euler, “Traditional Governance, Citizen Engagement, and Local Public Goods: Evidence from Mexico,” World Development, 53, January 2014

Dogbe, Tony and Joana Kwabena-Adade, “Ghana: Budget Monitoring by SEND-Ghana and its Partners Helps Improve Nutrition for Children and Support Local Farmers,” International Budget Partnership, From Analysis to Impact, Study No. 9, Sept. ,2012

Duflo, Esther, Pascaline Dupas, and Michael Kremer, “School Governance, Teacher Incentives, and Pupil - Teacher ratios: Experimental Evidence from Kenyan Primary Schools,” NBER Working Paper 17939, Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research, 2012

Evans, Peter, “Government Action, Social Capital and Development : Reviewing the Evidence on Synergy,” World Development, 24(6) 1996

---

Ferraz, Claudio and Frederico Finan, "Exposing Corrupt Politicians: The Effects of Brazil's Publicly Released Audits on Electoral Outcomes," The Quarterly Journal of Economics, 123(2) 2008

Fowler, Alan, "Innovation in Institutional Collaboration: The Role of Interlocutors," CIRI Working Paper, No. 3 [Civic Innovation Research Initiative], April 2014

Fox, Jonathan, The Politics of Food in Mexico : State Power and Social Mobilization, Ithaca: Cornell University Press, 1992

----- "How Does Civil Society Thicken? The Political Construction of Social Capital in Rural Mexico," World Development, 24(6), June 1996

----- "The World Bank and Social Capital: Contesting the Concept in Practice," Journal of International Development, 9(7), 1997

----- "Vertically Integrated Policy Monitoring: A Tool for Civil Society Policy Advocacy," Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly, 30(3), September, 2001

----- "Empowerment and Institutional Change: Mapping 'Virtuous Circles' of State-Society Interaction," in Ruth Alsop, ed., Power, Rights and Poverty: Concepts and Connections, Washington: World Bank/GB Department of International Development, 2004

----- "The Uncertain Relationship between Transparency and Accountability," Development in Practice, 17(4-5) August, 2007a

----- Accountability Politics: Power and Voice in Rural Mexico, Oxford: Oxford University Press, 2007b

----- "State Power and Clientelism: Eight Propositions for Discussion," in Tina Hilgers, ed., Clientelism in Everyday Latin American Politics, Palgrave-MacMillan, 2012

----- "Speaking of International T/A Initiatives and CSO-Researcher Dialogue..." Think Piece, London: Transparency and Accountability Initiative, Nov. 11, 2013

Fox, Jonathan and Josefina Aranda, Decentralization and Rural Development in Mexico: Community Participation in Oaxaca's Municipal Funds Program, La Jolla: UCSD, Center for US-Mexican Studies, 1996

Fox, Jonathan and L. David Brown, eds., The Struggle for Accountability: The World Bank, NGOs and Grassroots Movements, Cambridge: MIT Press, 1998

Fox, Jonathan and John Gershman, "The World Bank and Social Capital: Lessons from Ten Rural Development Projects in Mexico and the Philippines," *Policy Sciences*, 33(3 & 4), 2000

Freedman, Lynn P. and Marta Schaaf, "Act Global, But Think Local: Accountability at the Frontline," *Reproductive Health Matters*, 21(42), 2013: 103–112

Friedman, Jonathan, "Expanding and Diversifying Indonesia's Program for Community Empowerment, 2007-2012," *Innovations for Successful Societies*, Princeton University, 2013

Galtung, Frederik, "The Fix-Rate: A Key Metric for Transparency and Accountability," *Working Paper No. 2*, Integrity Action, 2013

Ganuza, Ernesto and Gianpaolo Baiocchi, "The Power of Ambiguity: How Participatory Budgeting Travels the Globe," *Journal of Public Deliberation*, 8(2), 2012

Garza, Manuela, "Stratified Advocacy: Models and Tactics for Working Across Different Levels of Government," *IBP's Learning from Each Other Series*, No. 3, Washington, DC : International Budget Partnership, Dec., 2013

Gauri, Varun and Daniel M. Brinks, eds., *Courting Social Justice : Judicial Enforcement of Social and Economic Rights in the Development World*, Cambridge: Cambridge University Press, 2008

Gauri, Varun, "Redressing Grievances and Complaints Regarding Basic Service Delivery," *World Development*, 41, January, 2013

Gaventa, John and Rosemary McGee, eds., *Citizen Action and National Policy Reform*, London: Zed, 2010

----- "The Impact of Transparency and Accountability Initiatives," *Development Policy Review*, 31, 2013

Gaventa, John and Gregory Barrett, "Mapping the Outcomes of Citizen Engagement," *World Development*, 40(2), Dec., 2012

Gibson, Edward, "Boundary Control: Subnational Authoritarianism in Democratic Countries," *World Politics*, 58(1), October, 2005

Gigler, Bjorn-Soren and Savita Baijur, eds., *Closing the Feedback Loop: Can Technology Close the Accountability Gap?* Washington : World Bank, 2014

Giraudy, Agustina, "Varieties of Subnational Undemocratic Regimes: Evidence from Argentina and Mexico." *Studies in Comparative International Development*, (48)1, 2013

---

Goetz, Ann and Brian Jenkins, “Hybrid Forms of Accountability: Citizen Engagement in Institutions of Public-Sector Oversight in India,” Public Management Review, 2001, 2(3)

Goldfrank, Benjamin, Deepening Local Democracy in Latin America, State Park: Penn State Press, 2011

---- “The World Bank and the Globalization of Participatory Budgeting,” Journal of Public Deliberation, 8(2), 2012

Gonçalves, Sónia, “The Effects of Participatory Budgeting on Municipal Expenditures and Infant Mortality in Brazil,” World Development, 53, January, 2014

Goodwin, Laura and Vivek Maru, “What Do We Know About Legal Empowerment? Mapping the Evidence,” Working Paper, Namati, March, 2014

Griffin, Charles, David de Ferranti and Courtney Tolmie, Lives in the Balance : Improving Accountability for Public Spending in Developing Countries, Washington: Brookings, 2010

Guerzovich, Florencia and Stephen Rosenzweig, “Strategic Dilemmas in Changing Contexts: G-Watch’s Experience in the Philippine Education Sector,” Think Piece, London: Transparency and Accountability Initiative, April 10, 2013

Guggenheim, Scott, “Crises and Contradictions : Understanding the Origins of a Community Development Project in Indonesia,” in Anthony Bebbington, Michael Woolcock, Scott Guggenheim and Elizabeth A. Olson, eds., The Search for Empowerment: Social Capital as Idea and Practice at the World Bank, Bloomfield Ct: Kumarian, 2006

Hall, Margaux, Nicholas Menzies and Michael Woolcock, “From HiPPOs to “Best Fit” in Justice Reform: Experimentalism in Sierra Leone,” in David Marshall, ed., The International Rule Of Law Movement: A Crisis Of Legitimacy And The Way Forward, Cambridge: Harvard Law School Human Rights Program, 2014

Hecht, Robert, Caroline Poirrier, Mark Rowland and Courtney Tolmie, “Accelerating Progress in Family Planning: Options for Strengthening Civil Society-led Monitoring and Accountability,” Washington, DC: Results for Development Institute, June, 2014

Heller, Patrick, “Moving the State: The Politics of Democratic Decentralization in Kerala, South Africa, and Porto Alegre,” Politics and Society, 29, March, 2001

Heller, Patrick, Harilal, K.N. & Chaudhuri, S., “Building Local Democracy: Evaluating the Impact of Decentralization in Kerala, India,” World Development, 35(4), 2007

---

Holloway, Richard, “Social Accountability in Action : Illustrations of PRAN’s work in Nepal, 2009-2012,” March, 2013

Houtzager, Peter and Mick Moore, eds., Changing Paths: International Development and the New Politics of Inclusion, Ann Arbor: University of Michigan Press, 2003

Hubbard, Paul “Putting the Power of Transparency in Context: Information’s Role in Reducing Corruption in Uganda’s Education Sector,” Working Paper No. 136, Center for Global Development, Dec., 2007

Isham, Jonathan and Satu Kahkonen, “Institutional Determinants of the Impact of Community-Based Water Services: Evidence from Sri Lanka and India,” Economic Development and Cultural Change, 50(3), April, 2002

Isunza Vera, Ernesto, “Para analizar los procesos de democratización: Interfaces socioestatales, proyectos políticos y rendición de cuentas,” in Ernesto Isunza Vera and Alberto Olvera, eds., Democratización, rendición de cuentas y sociedad civil: participación y control social, Mexico, DF: CIESAS/Universidad Veracruzana/Ed Miguel Angel Porrua, 2006

Isunza Vera, Ernesto and Alberto Olvera, eds., Democratización, rendición de cuentas y sociedad civil: participación y control social, Mexico, DF: CIESAS/Universidad Veracruzana/Ed Miguel Ángel Porrúa, 2006

Joshi, Anuradha, “Do They Work? Assessing the Impact of Transparency and Accountability Initiatives in Service Delivery,” Development Policy Review, 31, 2013a

\_\_\_\_\_ “Context Matters: A Causal Chain Approach to Unpacking Social Accountability Interventions,” Institute for Development Studies, Work in Progress Paper, April, 2013b

----- “On Social Accountability : An Issues Paper,” presented to the Social Development Department, World Bank, June, 2014, draft

Joshi, Anuradha and Peter Houtzager, “Widgets or Watchdogs?” Public Management Review, 14(2), 2012

Keefer, Philip and Stuti Khemani, “Do Informed Citizens Receive More... Or Pay More ? The Impact of Radio on the Government Distribution of Public Health Benefits,” World Bank Policy Research Working Paper, 5952, January 3, 2012

Khemani, Stuti, “Can Information Campaigns Overcome Political Obstacles to Serving the Poor?” in Shantayanan Devarajan and Ingrid Widlund, eds., The Politics of Service Delivery in Democracies: Better Access for the Poor, Stockholm: EGDI Secretariat, Ministry for Foreign Affairs, 2007

Kuris, Gabriel, “From Underdogs to Watchdogs: How Anti-Corruption Agencies Can Hold Off Potent Adversaries,” *Innovations for Successful Societies*, Princeton University, 2014

Lipsky, Michael, *Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York Russell Sage, [1980] 2010

Lieberman, Evan, Daniel Posner, and Lily Tsai, “Does Information Lead to More Active Citizenship? Evidence from an Education Intervention in Rural Kenya,” MIT Political Science Dept., *Working Paper*, 2013-2, 2013

Long, Norman, “A Perspective on the Sociology of Development,” *Sociologia Ruralis*, 24(3-4), 1984

Loewenstein, George, Cass R. Sunstein and Russell Golman, “Disclosure: Psychology Changes Everything,” *Annual Review of Economics*, 6:17.1–17.29, 2014

Maiorano, Diego, “The Politics of the Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Act in Andhra Pradesh,” *World Development*, 58, 2014

Mainwaring, Scott and Chris Welna, eds., *Democratic Accountability in Latin America*, Oxford, 2003

Mansuri, Ghazala and Vijayendra Rao, *Localizing Development: Does Participation Work?*, Washington, DC: World Bank, 2013

Maru, Vivek, “Between Law and Society: Paralegals and the Provision of Justice Services in Sierra Leone and Worldwide,” *Yale Journal of International Law*, 31, 2006

----- “Allies Unknown: Social Accountability and Legal Empowerment,” *Health and Human Rights*, 12(1), 2010

McGee, Rosemary and John Gaventa, “Synthesis Report: Review of Impact and Effectiveness of Transparency and Accountability Initiatives,” London: Transparency and Accountability Initiative, 2010

Mejía Acosta, Andrés, “The Impact and Effectiveness of Accountability and Transparency Initiatives: The Governance of Natural Resources,” *Development Policy Review*, 31, 2013

Moreno, Erika, Brian Crisp and Matthew Shoberg Shugart, “The Accountability Deficit in Latin America,” in Scott Mainwaring and Chris Welna, eds., *Democratic Accountability in Latin America*, New York : Oxford, 2003



Narayan, Deepa, “The Contribution of People’s Participation: Evidence From 121 Rural Water Supply Projects,” Environmentally Sustainable Development Occasional Paper Series, No. 1, Washington, DC: World Bank, 1995

Nielson, Daniel L. and Michael J. Tierney, “Delegation to International Organizations: Agency Theory and World Bank Environmental Reform,” International Organization, 57(2), Spring, 2003

O’Donnell, Guillermo, “On the State, Democratization and Some Conceptual Problems: A Latin American view with Glances at some Postcommunist Countries,” World Development, 21(8), August, 1993

----- “Horizontal Accountability in New Democracies,” Journal of Democracy, 9(3), July 1998

Olken, Benjamin, “Monitoring Corruption : Evidence from a Field Experiment in Indonesia,” Journal of Political Economy, 115(2), 2007

----- “Corruption Perceptions vs. Corruption Reality,” Journal of Public Economics, 93(7-8) August 2009

O’Meally, Simon C., “Mapping Context for Social Accountability,” Social Development Resource Paper, Washington, DC: World Bank, 2013

Ostrom, Elinor, "Crossing the Great Divide: Coproduction, Synergy, and Development," World Development, 24(6), June, 1996

Pande, Suchi, “The Right to Know, The Right to Live: Grassroots Struggle for Information and Work in India,” University of Sussex, PhD dissertation, February, 2014

Pandey, Priyanka, Sangeeta Goyal, and Venkatesh Sundararaman, “Public Participation, Teacher Accountability, and School Outcomes: Findings from Baseline Surveys in Three Indian States,” World Bank Policy Research Working Paper Series, November 1, 2008

Paul, Samuel, “Accountability in Public Services : Exit, Voice and Control,” World Development, 20(7), July, 1992

----- “Public Spending, Outcomes and Accountability: Citizen Report Card as a Catalyst for Public Action,” Economic and Political Weekly, Jan. 28, 2006

Peisakhin, Leonid and Paul Pinto, “Is Transparency an Effective Anti-Corruption Strategy? Evidence from a Field Experiment in India,” Regulation and Governance, 4, 2010



Peixoto, Tiago, “The Problem with Theory of Change,” @ <http://democracyspot.net/2014/02/08/the-problem-with-theory-of-change/>, February 8, 2014

Persson, Anna, Bo Rothstein and Jan Teoroll, “Why Anticorruption Reforms Fail— Systemic Corruption as a Collective Action Problem,” *Governance*, 26(3), July, 2013

Platteau, Jean Philippe and Frédéric Gaspart, “The Risk of Resource Misappropriation in Community-Driven Development,” *World Development*, 31(10), 2003

PNPM, “PNPM Rural Impact Evaluation 2012,” Jakarta, PNPM Support Facility, 2012

Przeworski, Adam, Susan Stokes and Bernard Manin, eds., *Democracy, Accountability and Representation*, Cambridge: Cambridge University Press, 1999

Putnam, Robert, *Making Democracy Work : Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton: Princeton University, 1993

Ranganathan, Malini, “Reengineering Citizenship: Municipal Reforms and the Politics of ‘e-Grievance Redressal’ in Karnataka’s Cities” in R. Desai and R. Sanyal, eds., *Urbanizing Citizenship: Contested Spaces in Indian Cities*, New Delhi & Thousand Oaks : Sage, 2012

Ravallion, Martin, Dominique van de Walle, Puja Dutta and Rinku Murgai, “Testing Information Constraints on India’s Largest Antipoverty Program,” World Bank, *Policy Research Working Paper*, No. 6598, September, 2013

Reinikka, Ritva and Jakob Svensson, “The Power of Information: Evidence from a Newspaper Campaign to Reduce Capture,” *Quarterly Journal of Economics*, 119(2), 2004

Reinikka, Ritva and Jakob Svensson, “The power of information in public services: Evidence from education in Uganda,” *Journal of Public Economics*, 95, 2011

Ribot, Jesse, *Democratic Decentralization of Natural Resources : Institutionalizing Popular Participation*, Washington, DC: World Resources Institute, 2002

Ribot, Jesse and Anne Larson, eds., *Democratic Decentralisation through a Natural Resource Lens : Cases from Africa, Asia and Latin America*, Oxon: Routledge, 2005

Ringold, Dena, Alaka Holla, Margaret Koziol, Santhosh Srinivasan, *Citizens and Service Delivery Assessing the Use of Social Accountability Approaches in the Human Development Sectors*, Washington: World Bank, 2012

Sartori, Giovanni, “Concept Misinformation in Comparative Politics,” *American Political Science Review*, 64(4), Dec., 1970

Schedler, Andreas, "Conceptualizing Accountability," in Andreas Schedler, Larry Diamond, and Marc F. Plattner, eds., The Self-Restraining State: Power and Accountability in New Democracies. Boulder, CO : Lynne Reinner, 1999

Schommer, Paula Chies, Arlindo Calvalho Rocha, Enio Luiz Spaniol and Jeferson Dahmer, "Accountability and the Co-Production of Information as a Public Good: Conceptual Interaction and Evidence in Brazilian Public Administration," presented at the XVII International Research Society on Public Management, IRSPM Conference, Prague, April, 2013

Shankar, Shylashri, "Can Social Audits Count?" ASARC Working Paper, 2010 (New Delhi)

Snyder, Richard, "Scaling Down: The Subnational Comparative Method," Studies in Comparative International Development, 36(1), Spring, 2001

Speer, Johanna, "Participatory Governance Reform: A Good Strategy for Increasing Government Responsiveness and Improving Public Services?" World Development, 40(12), 2012

Tarrow, Sidney, "Dynamics of Diffusion: Mechanisms, Institutions and Scale Shift," in Rebecca Kolins Givan, Kenneth M. Roberts, Sarah A. Soule, eds., The Diffusion of Social Movements: Actors, Mechanisms, and Political Effects, New York: Cambridge University Press, 2010

Tembo, Fletcher, Rethinking Social Accountability in Africa : Lessons from the Mwananchi Programme, London: Overseas Development Institute, 2013

Tendler, Judith, Good Government in the Tropics, Johns Hopkins University Press : Baltimore, 1997

Tilly, Charles, "Where Do Rights Come From?" In Theda Skocpol, et al., eds., Democracy, Revolution and History, Ithaca, NY: Cornell University Press, 1998

Touchton, Michael and Brian Wampler, "Improving Social Well-Being Through New Democratic Institutions," Comparative Political Studies, 2014, forthcoming

Uphoff, Norman and C.M. Wijayarathna, "Demonstrated Benefits from Social Capital: The Productivity of Farmer Organizations in Gal Oya, Sri Lanka," World Development, 28(11), November 2000

Wampler, Brian, Participatory Budgeting in Brazil: Contestation, Cooperation, and Accountability, State Park: Penn State Press, 2007

Whitford, Andrew B., "The Pursuit of Political Control by Multiple Principals," The Journal of Politics, 67(1), Feb., 2005: 29-49

World Bank, Global Partnership for Social Accountability and Establishment of a Multidonor Trust Fund, Washington, DC: World Bank, 2012

World Bank, World Development Report 2004: Making Services Work for Poor People, Washington DC, World Bank/Oxford University Press, 2003

Woolcock, Michael, “Using Case Studies to Explore the External Validity of ‘Complex’ Development Interventions,” Evaluation 19(3), 2013

Zimmerman, Brigitte, “Transparency, Sanctioning Capacity, and Corruption Displacement: Multi-Method Evidence from Local Government in Malawi,” University of California, San Diego, Political Science Dept., PhD Dissertation, August, 2014